

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 3 juin 2025 / 7 Dou Al Hija 1446 - N° 3840 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

	Horaire des prières
Fajr : 03h41	Dohr : 12h46
Asr : 16h38	Maghreb : 20h06
Isha : 21h45	

## MÉTÉO

Alger	: 26°	20°
Oran	: 29°	20°
Annaba	: 40°	24°
Béjaïa	: 28°	21°
Tamanrasset	: 39°	27°

[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
**Communiqué du Conseil  
des ministres**

P.3

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
**Chargés par le président  
de la République, les ministres  
de la Santé et du Travail  
entament une visite officielle  
en Slovénie**

P.24

113<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE  
INTERNATIONALE DU TRAVAIL  
**L'Algérie prend la présidence  
de la Commission de l'application  
des normes internationales  
du travail**

P.24

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

# Le président de la République reçoit le PDG de CMA CGM

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le PDG de la Compagnie maritime d'affrètement-Compagnie générale maritime (CMA CGM), M. Rodolphe Saadé, indique un communiqué de la Présidence de la République. P.24



## COMMERCE

**Le ministère du Commerce  
renforce la numérisation de la  
régulation économique et se  
prépare à la saison estivale**

Par Abed Mehnit

P.6

## HADJ 2025

**M. Belmehdi réaffirme depuis  
Djeddah l'engagement de  
l'Algérie à améliorer la qualité  
des services fournis aux pèlerins**

P.3

## SONELGAZ

**Augmentation des  
capacités de production  
d'électricité en prévision  
de l'été 2025**

P.6

## SANTÉ

**5 aliments  
que votre  
dentiste  
ne mange  
pas**

Pp 12-13

LIGUE 1 MOBILIS  
(MISE À JOUR - 24<sup>e</sup>J)  
**CSC - USMK**  
Les Khenchelis  
en conquérants  
à Constantine



P.21

## FOOTBALL

**ORAN  
Ouverture  
du festival  
"La lecture en  
fête" avec une  
forte présence  
d'enfants**

P.16

**CÉLÉBRATION DE  
L'AÏD EL-ADHA  
Les consignes  
de la Protection  
civile pour  
prévenir les  
accidents**

P.2

**MÉTÉO**
**Pluies orageuses sur Tamanrasset, Djénet et Illizi (BMS)**


Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et de rafales de vent sous orage, affecteront, trois wilayas du sud du pays, Tamanrasset, Djénet et Illizi, indique l'Office national de météorologie dans un Bulletin météo spécial (BMS).

De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concerne l'Est de la wilaya de Tamanrasset, où les quantités de pluies attendues oscilleront entre 15 et 20 mm, lundi de 15h00 à 23h00, précise la même source.

Ce BMS concerne également les wilayas de Djénet et Illizi, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 30 mm.

**CÉLÉBRATION DE L'AÏD EL-ADHA**
**Les consignes de la Protection civile pour prévenir les accidents**

La Protection civile a émis, lundi dans un communiqué, à la veille de la célébration de l'Aïd Al-Adha, une série de consignes afin de prévenir les risques d'accidents dus à la mauvaise utilisation des couteaux, hachoirs et appareils de cuisson, à l'origine de nombreuses victimes, en particulier des enfants.

A cet égard, la Protection civile recommande aux citoyens de respecter les consignes, afin de prévenir les divers accidents tels que les incendies et les blessures graves dus à la mauvaise utilisation des couteaux, hachoirs et appareils de cuisson, notamment « la Tabouna » (réchaud à gaz) qui est à l'origine, chaque année, de nombreuses victimes, en particulier des enfants».

La même source rappelle, dans ses recommandations, de « ne jamais mettre les couteaux et les haches à la portée des enfants, entreposer bien les chalumeaux, la tabouna, les allumettes et les briquettes, les garder hors de la portée des enfants et vérifier la conformité du tuyau et du détendeur de gaz utilisés pour relier la bouteille de gaz butane et la Tabouna ». La Protection civile recommande également de « ne jamais laisser le chalumeau et la Tabouna allumés sans surveillance et doivent être placés hors de portée des enfants », ajoutant qu'il « faut empêcher les enfants de s'approcher du feu et de jouer avec les allumettes dont l'emplacement doit être loin des tentures et meubles afin d'éviter l'élosion d'incendie ».

Il faut mettre les déchets dans des sacs fermés et les placer dans les bacs à ordures pour éviter de l'engorgement des avaloirs et ne jamais préparer un barbecue à l'intérieur ou à proximité des forêts, sachant qu'une vague de chaleur est annoncée durant les prochains jours », indique le communiqué.

**SAISON ESTIVALE À ANNABA  
23 plages autorisées à la baignade (Protection civile)**

Vingt-trois (23) plages seront autorisées à la baignade durant la prochaine saison estivale à Annaba, a indiqué lundi la direction de la Protection civile, dans un communiqué. Les plages en question, dotées de tous les moyens de sécurité nécessaires, sont situées dans les communes d'Annaba, de Seraïd, d'El Bouni et de Sidi Salem, précise le communiqué.

Cette décision intervient "conformément à l'arrêté de wilaya n° 1124 daté du 28 mai 2025", a-t-on ajouté.

Des équipes de la protection civile seront mobilisées quotidiennement, de 9 h à 19 h pour assurer la sécurité des vacanciers, selon le texte, qui appelle les estivants à éviter de se baigner dans les plages rocheuses ou non surveillées, et met en garde contre les dangers qui peuvent en résulter, tout en insistant sur la nécessité de respecter les drapeaux indiquant l'état de la mer.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES**
**4 morts et 147 blessés le week-end dernier (Sûreté nationale)**


Quatre (4) personnes sont décédées et 147 autres ont été blessées dans 123 accidents de la route survenus le week-end dernier en zones urbaines, indique, lundi, un bilan de la Direction générale sûreté nationale (DGSN).

Ces accidents sont dus essentiellement au facteur humain, selon la même source.

La DGSN réitère, à ce propos, son appel aux usagers de la voie publique, au respect du code de la route et à la prudence au volant, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17, mis à la disposition des citoyens 24/24h.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE**
**8 morts et 245 blessés en 24 heures (Protection civile)**

Huit (8) personnes sont décédées et 245 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique lundi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 4 morts et 4 blessés, suite à une collision entre deux véhicules légers sur la route nationale n 1, dans la Commune de Messaad, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2 incendies urbains au niveau des wilayas d'Alger et de Batna ayant causé des gênes respiratoires à 5 personnes.

Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem sont également intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 5 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant d'un réchaud à gaz (tabouna) dans leur domicile familial, ajoute le communiqué.

**TIZI-OUZOU**
**Vaste opération de recherche d'une personne disparue à Tigzirt (Gendarmerie)**

Le groupement territorial de la gendarmerie nationale de Tizi-Ouzou a lancé une vaste opération de recherche suite à la disparition d'un citoyen du village Tifra, dans la commune de Tigzirt, à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de la wilaya, rapporte lundi un communiqué de cette institution sécuritaire.

L'avis de disparition concerne M. Cherkit Amar âgé de 48 ans et résident du village Tifra.

L'alerte a été reçue par les services de la gendarmerie le dimanche 1er juin à 15h.

Aussitôt d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le rechercher, selon le document.

Les équipes de la brigade de la gendarmerie nationale de Tigzirt, ainsi que les brigades de recherche et d'investigation du groupement de Tizi-Ouzou et des équipes cynotechniques spécialisées dans la recherche de personnes, sont déployées sur le terrain.

L'opération de recherche est toujours en cours a-t-on informé.

La gendarmerie nationale a aussi lancé un appel à toute personne susceptible de détenir des informations concernant M. Cherkit Amar, de contacter le numéro vert 1055 ou à se rapprocher de la brigade de gendarmerie la plus proche.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**
**Démantèlement d'un réseau criminel transfrontalier et saisie de près de 70 kg de kif en provenance du Maroc (Sûreté nationale)**


Les services de la Sûreté nationale ont procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'un réseau criminel transfrontalier et à la saisie de près de 70 kg de kif traité en provenance du Maroc, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le Service central de lutte contre le crime organisé de Saoula a "procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'un réseau criminel organisé transfrontalier, à l'arrestation de 11 de ses membres, dont deux (2) femmes, et à la saisie de 69,450 kg de kif traité en provenance du Maroc", précise le communiqué.

**TRIBUNAL DE OUARGLA**
**3 personnes placées en détention provisoire dans une affaire de saisie de plus de 600kg de kif traité (parquet de la République)**

Trois (3) personnes ont été placées en détention provisoire pour leur implication dans une affaire de saisie de plus de 600 kg de kif traité provenant du sud-ouest du pays vers les wilayas de l'Est, a indiqué dimanche un communiqué du parquet la République près le tribunal de Ouargla.

En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Ouargla informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes, notamment celui lié aux drogues et aux psychotropes, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi-Lefhal (El-Menia), a procédé, en date du 24 mai 2025, après avoir arrêté et fouillé un tracteur routier, à la saisie d'une quantité de drogues (kif traité) estimée à 613 kg, provenant du sud-ouest du pays et destinée aux wilayas de l'Est", précise la même source.

**RELIZANE**
**Découverte d'une hyène rayée morte (Conservation des forêts)**

Un spécimen rare d'hyène rayée a été retrouvé mort dans les environs de la commune de Ammi Moussa (à 65 km à l'Est de Relizane), a-t-on appris, lundi, auprès de la Conservation des forêts de la wilaya.

Le chef du bureau de la protection de la faune et de la flore, Yacine Boulenouar, précis a-t-il à l'APS qu'à la suite d'un signalé fait, dimanche, par un citoyen, une hyène rayée morte a été retrouvée en bordure du chemin de wilaya CW 14, entre les communes d'Ammi Moussa et El Oulidia.

Les agents des forêts se sont rendus sur place et ont procédé aux mesures sanitaires et de précaution, notamment l'enterrement de l'animal.

L'hyène rayée est un prédateur rare, protégé et menacé d'extinction.

Elle vit notamment dans les forêts de l'Ouarsenis, Djurdjura, sur les hauts plateaux, dans la région de Dahra, ainsi que dans les montagnes de Tlemcen, a-t-on rappelé.

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

### Communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés portant notamment sur la création de deux instances nationales chargées de l'importation et de l'exportation, ainsi qu'un rapport d'étape sur l'état d'avancement du processus de numérisation, indique un communiqué du Conseil des ministres.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés portant notamment sur la création, l'organisation et le fonctionnement de deux instances nationales chargées de l'importation et de l'exportation, ainsi qu'un rapport d'étape sur l'état d'avancement du processus de numérisation.

Après présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines et suite aux interventions de Mesdames et Messieurs les ministres sur les projets de lois et les exposés, Monsieur le président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes : - Le Conseil des ministres a approuvé la révision des statuts particuliers et des régimes indemnitaires des intendants dans les secteurs de l'Education nationale, de la Santé et de l'Enseignement supérieur.

Concernant les deux instances d'organisation et de gestion de l'exportation et de l'importation : - Monsieur le président de la République a ordonné le report de la présentation y afférente afin d'enrichir davantage les textes et mécanismes juridiques de ces deux instances qui doivent être étudiés avec une haute précision, et être valables pour les décennies à venir et adaptés aux mécanismes internationaux.

- Monsieur le président de la République assurera personnellement le suivi et l'accompagnement de la création de ces deux instances, à travers la tenue d'une réunion ministérielle restreinte, dans les prochains jours, en vue de rompre définitivement avec les dérives ayant entaché, par le passé, des organismes qui étaient directement en charge des opérations d'importation.

- Nécessité d'une coordination totale entre le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, les banques, la Banque centrale et les Douanes, en vue de garantir un contrôle intelligent, ciblé et



efficace à même de protéger la production nationale et d'orienter les importations selon les besoins nationaux essentiels.

- Définir des spécifications précises pour les importateurs et les exportateurs dans les textes régissant ces deux instances, en veillant à organiser et à réglementer l'importation.

- Créer de nouveaux mécanismes de régulation des importations, dont des centrales d'achat, permettant d'avoir une vision plus claire des opérations d'importation.

- Tenir compte pleinement de la spécificité et du volume de la production nationale, comme indicateur économique fondamental, en identifiant minutieusement les ressources à importer pour nécessité économique vitale.

- Le président de la République a chargé le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations d'établir des normes purement algériennes que tous les opérateurs économiques importateurs doivent respecter, quels que soient les produits à importer.

Concernant l'acquisition de tablettes numériques et de leurs accessoires pour les écoles primaires : - Le président de la République a souligné que ces outils technologiques visent à alléger le poids des cartables de nos élèves et à remédier aux difficultés pédagogiques liées aux méthodes d'enseignement traditionnelles.

- Monsieur le président a ordonné de veiller à assurer un taux d'intégration algérien d'au moins 70% pour les tablettes numériques destinées aux écoles primaires, et ce, avec la participation d'entreprises algériennes expérimentées et de start-up.

- La généralisation de la technologie des tablettes numériques dans les établissements éducatifs doit constituer une opportunité concrète pour l'émergence des start-up ayant démontré leur compétence dans ce domaine, afin qu'elles puissent se positionner sur le marché et contribuer au développement de l'économie nationale avec des compétences algériennes.

Concernant le projet de plan national autisme : Monsieur le président de la République a ordonné la création d'un centre national et d'annexes régionales pour la prise en charge des enfants atteints d'autisme, afin qu'ils puissent bénéficier d'un encadrement pédagogique et d'une prise en charge optimale.

- Il a également ordonné de veiller, dans le cadre des programmes pédagogiques, à ce que cette catégorie ne soit pas affectée psychologiquement par l'éloignement des parents durant les périodes de prise en charge au sein de ces centres.

Au terme de la réunion, le Conseil des ministres a approuvé des décrets et des décisions portant nominations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat.

## HADJ 2025

### M. Belmehdi réaffirme depuis Djeddah l'engagement de l'Algérie à améliorer la qualité des services fournis aux pèlerins

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a réaffirmé dimanche depuis Djeddah (Arabie saoudite) l'engagement de l'Algérie à améliorer la qualité des services fournis aux pèlerins se trouvant aux Lieux-Saints pour accomplir les rites du Hadj de cette saison.

Le ministre a précisé, dans une déclaration à la Mission médiatique, en marge de la grande conférence du Hadj, que l'Algérie "a participé avec une délégation importante, aux travaux de cette conférence, en présence de représentants de la Mission du Hadj, à leur tête le chef du bureau des affaires des pèlerins algériens, le consul général à la Mission diplomatique algérienne en Arabie saoudite, Mohamed Alam, et le directeur général de l'Office National du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), Tahar Braïk".

Il a souligné que "la délégation algérienne a entamé sa participation par une rencontre avec le ministre saoudien du Hadj, qui a réuni l'ensemble des chefs des Missions du Hadj, précisant qu'une série d'orientations organisationnelles relatives à la saison du Hadj ont été données, notamment en ce qui a trait à la répartition des groupes et à la prise en charge sanitaire des pèlerins".

M. Belmehdi a ajouté que l'Algérie a participé à cette conférence à travers des workshops sur l'information et la santé, sous le thème "la facilitation et la capacité", avec deux séances principales, la première liée à la réglementation et à l'encadrement, avec la participation de hauts responsables saoudiens, dont le ministre du Hadj, le ministre de la santé et le directeur de l'ordre public, ainsi que des représentants d'organismes chargés de l'accompagnement des pèlerins.

Pour la seconde, il s'agit d'une séance scientifique qui a vu la participation du Conseil des Oulémas au Royaume saoudien et de plusieurs Muftis et savants du monde musulman, au cours de laquelle les participants ont abordé, a-t-il dit, "le concept de la capacité au pèlerinage en mettant l'accent sur l'importance de tenir compte de cette condition, dans le contexte sanitaire et climatique actuel".

La Mission algérienne a souligné, dans ce cadre, l'importance des concessions du fikh "jurisprudence religieuse" adoptées lors des deux dernières saisons, notamment celles relatives au séjour à Mina, afin de préserver la dignité du pèlerin et sa santé, en se basant sur des fatwas émanant des références religieuses compétentes".

## PARLEMENT

### La révision de la loi sur l'utilisation et l'exploitation touristiques des plages vise à remédier aux insuffisances enregistrées (Ministre)

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi a affirmé, lundi à Alger, que le projet de loi amendant et complétant la loi fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages, vise à remédier aux insuffisances enregistrées dans l'application de certaines de ses dispositions.

Dans un exposé présenté devant la Commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, sur le projet de loi amendant et complétant la loi n°03-02 du 17 février 2003, fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages, la ministre du Tourisme a indiqué que cette révision vise à "remédier aux insuffisances enregistrées dans l'application de certaines dispositions et aux dysfonctionnements constatés sur le terrain, lors des diffé-

rentes saisons estivales". Elle a ajouté que l'application des dispositions de la loi en vigueur a montré que le retard de l'opération d'octroi de concession ainsi que la complexité de la procédure d'approbation et la réticence des opérateurs touristiques qualifiés, ont entraîné une baisse de la qualité des services au niveau des plages et l'appropriation illégale des espaces des plages autorisées à la baignade, ce qui a impacté négativement le principe de la gratuité de l'accès aux plages, consacré en vertu des dispositions de l'article 5".

La ministre a indiqué que le projet de révision de cette loi "a concerné dix articles, avec l'introduction de deux nouveaux articles visant à remédier à un ensemble de difficultés", à l'instar de la définition du plan d'aménagement en tant qu'outil juridique régissant l'exploitation des plages et la gestion de la procédure d'octroi des concessions, la

désignation de l'autorité chargée de l'élaboration du plan d'aménagement, la définition de la superficie objet de concession et ne dépassant pas 30% de la superficie globale de la plage, l'annulation de la validation de l'accord de concession par voie réglementaire au profit d'une simple approbation par signature du wali territorialement compétent avec obligation pour les opérateurs bénéficiaires de concessions de disposer de qualifications en matière de gestion touristique des plages.

Ces modifications porteront également sur "la délimitation d'une bande de circulation pour les estivants dans le cadre du plan d'aménagement et du cahier des charges, et sur l'obligation pour le bénéficiaire de la concession de définir ladite bande au sein de l'espace qui lui est attribué à des fins d'exploitation".

Une zone spécifique pour l'accueil des engins flottants et des bateaux de plai-

sance doit être réservée au niveau des plages autorisées à la baignade. Par ailleurs, des agents qualifiés relevant du service national des garde-côtes seront intégrés, et une amende financière sera instituée afin d'interdire la présence de ces engins et bateaux en dehors de la zone qui leur est dédiée dans le plan d'aménagement. S'agissant de l'élaboration du plan d'aménagement, la ministre a précisé qu'"il est proposé de confier ces missions à l'administration locale chargée du tourisme".

A cet effet, l'article 14 a été modifié et complété avec l'introduction des éléments constitutifs du plan d'aménagement en tant qu'outil juridique fixant les spécifications et les modalités d'exploitation de la plage. Ce plan devra être approuvé par arrêté du wali territorialement compétent, après validation par la commission de wilaya".

## MOUDJAHIDINE Tlemcen: M. El-Aoufi souligne l'importance de la préservation de la Mémoire nationale

Le Secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), Hamza El-Aoufi, a souligné, lundi à Tlemcen, la nécessité de préserver et de sauvegarder la Mémoire nationale.

Lors de sa visite au siège du Secrétariat de wilaya de l'ONM, en compagnie des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, M. El-Aoufi a affirmé que: "Nous devons protéger notre Mémoire nationale, préserver notre patrie et notre identité, en poursuivant le parcours de lutte et de bravoure de nos martyrs et moudjahidines".

"Nous ne devons pas oublier notre histoire.

Nous devons être fiers de notre appartenance à cette chère patrie et de nos victoires contre les forces de l'occupant colonial français", a-t-il ajouté, soulignant que le peuple algérien "continue de lutter contre toute ingérence dans ses affaires intérieures".

M. El-Aoufi a ajouté que "les victoires et les actes héroïques que nous avons réalisés sont reconnus à l'échelle internationale".

Certains pays occidentaux enseignent aujourd'hui la Révolution algérienne dans leurs programmes scolaires, car il s'agit d'une révolution exceptionnelle, marquée par sa force et sa victoire sur un colonisateur brutal, malgré le manque de moyens".

## EDUCATION NATIONALE Sidi Bel Abbès : plus de 80 détenus passent les examens du BEM dans de bonnes conditions d'organisation

Quatre-vingt-deux (82) candidats parmi les détenus du centre de rééducation et de réinsertion de Sidi Bel Abbès passent les épreuves du Brevet d'enseignement moyen BEM (session juin 2025), dont les examens se poursuivent en ce deuxième jour, dans des bonnes conditions d'organisation, a déclaré, lundi, le directeur de l'établissement, Ahmed Hanichane.

Le responsable a souligné, dans une déclaration à la presse, que ces épreuves, entamées dimanche, sous la supervision du Procureur Général près la cour de Sidi Bel Abbès, Djamel Naïdjaoui, s'inscrivent dans le cadre de la garantie du droit à l'éducation et de la réinsertion sociale des détenus, conformément aux instructions du ministre de la Justice, garde des Sceaux.

Il a ajouté que l'établissement, en coordination avec la direction de l'Education, a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la réussite de cette session.

A cet effet, 41 enseignants ont été mobilisés, sous la supervision du chef de centre, du directeur d'un lycée et d'un observateur de la wilaya de Mascara.

Des centres d'examen accrédités ont été aménagés à l'intérieur de l'établissement pénitentiaire de la wilaya, dans le cadre d'une coordination entre les secteurs de l'Education nationale et de l'Administration pénitentiaire.

Toutes les conditions pédagogiques et administratives ont été réunies afin que les épreuves se déroulent selon les mêmes normes que celles en vigueur dans les centres extérieurs.

De leur côté, plusieurs détenus candidats ont exprimé à la presse leur satisfaction quant à cette opportunité, affirmant que la poursuite des études en milieu carcéral constitue une étape importante en vue de la préparation à la vie après avoir purgé leur peine.

## GRAND COLLOQUE SUR LE HADJ Appel à sensibiliser les pèlerins aux règles à respecter dans l'accomplissement des rites du hadj

Les travaux de la 49<sup>e</sup> édition du grand colloque sur le hadj, tenue à Djeddah (Arabie Saoudite), ont été couronnés par une série de recommandations portant essentiellement sur la nécessité de sensibiliser les pèlerins aux règles à respecter lors de l'accomplissement des rites du hadj.

Placé cette année sous le thème "Capacité d'accomplir le hadj et évolutions contemporaines", le colloque a vu la participation d'une délégation conduite par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, ainsi que d'érudits, chercheurs et spécialistes issus de différents pays du monde musulman.

Les participants ont souligné la nécessité pour les universités et instituts spécialisés de soutenir les recherches et études à même d'éclairer davantage sur le concept de capacité religieuse (Istitaâ) d'accomplir le hadj.

Ils ont estimé que les règles adoptées par le Royaume d'Arabie Saoudite pour organiser l'accomplissement des rites du pèlerinage et de la Omra, à l'instar des autorisations du hadj, s'inscrivaient dans le cadre de la capacité religieuse : c'est-à-dire la capacité du pèlerin à satisfaire l'ensemble des conditions requises pour l'accomplissement de ce pilier de l'Islam.

Des déclarations émises par le Conseil des grands Ouléma d'Arabie saoudite ont rappelé que le non-respect de ces règles causait des ennuis aux pèlerins accomplissant le hadj ou la Omra, et impactait négativement la qualité des services fournis.

Selon les recommandations du colloque, une personne atteinte d'une maladie pouvant mettre en péril la santé d'autrui, notamment en période d'épidémie, est considérée comme inapte au hadj.

Les participants ont, par ailleurs, proposé plusieurs



facilités pour ceux qui ne peuvent pas accomplir certains rites, en raison d'incapacités physiques, comme le recours à une personne mandataire pour les effectuer à leur place.

Les recommandations considèrent également comme non apte, sur le plan religieux, le musulman qui contracte une dette pour accomplir le hadj sans disposer des moyens de la rembourser ultérieurement.

Les participants ont, en outre, salué l'initiative "Route de la Mecque", permettant d'assurer des services de qualité et un haut niveau de confort au profit des Hadjis, se félicitant, par la même, de la plateforme "Nusuk" en tant que solution numérique idoine proposant plusieurs prestations afin de faciliter l'accomplissement du Hadj.

S'exprimant lors du colloque, le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, Dr Tawfik Al Rabiah a affirmé que le niveau de préparation pour la saison actuelle du Hadj avait atteint, jusqu'à présent, plus de 97% contre 81 % à la même période de l'année dernière. Ces données laissent présager que ce voyage spirituel, lors duquel le musulman renouvelle son engagement devant Allah Tout Puissant, en accomplissant les rites sacrés durant les jours bénis de Dhoul-Hijja, sera différent des précédents, grâce à la prise de toutes les dispositions nécessaires conformément à un plan d'action bien élaboré, recourant aux technologies de pointe de l'intelligence artificielle (IA).

A cet égard, plusieurs rencontres ont été organisées dans les pays participants à l'instar de l'Algérie, et dans le pays hôte de ce rassemblement mondial, afin de s'enquérir de l'ensemble des dispositions prises pour l'accueil de plus de 1,7 million de pèlerins, dont près de 43 000 venus d'Algérie.

Dans une déclaration à la presse en marge de ce colloque, M. Belmehdi a précisé que l'Algérie a pris part, avec une importante délégation, en présence de représentants de la Mission du hadj, à leur tête le chef

du Bureau des affaires des pèlerins algériens, le Consul général d'Algérie à Djeddah, Mohamed Alem, ainsi que le Directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Tahar Braik.

"La participation algérienne a été entamée par une rencontre regroupant le ministre saoudien du Hadj avec l'ensemble des chefs de missions du pèlerinage, durant laquelle des directives relatives à la saison du Hadj ont été données, notamment en ce qui concerne la répartition en groupes et la prise en charge sanitaire des pèlerins", a-t-il fait savoir.

Lors de ce colloque, l'Algérie a pris part aux ateliers sur l'information et la santé sous le thème "la facilitation et la capacité", comprenant deux principales séances, la première liée à la réglementation et à l'encadrement, avec la participation de hauts responsables saoudiens, dont le ministre du Hadj, le ministre de la Santé, le directeur de la sécurité publique, ainsi que des représentants d'institutions concernées par les services aux pèlerins.

A caractère scientifique, la seconde séance a vu la participation d'émérites membres du Conseil des grands Ouléma d'Arabie saoudite, ainsi que de plusieurs muftis et érudits du monde musulman, qui ont débattu de "la notion de la capacité d'accomplir le hadj, en mettant l'accent sur l'importance de tenir compte de cette condition, dans le contexte sanitaire et climatique actuel".

## ENFANCE Bordj Bou Arreridj : Mme Hamlaoui met en avant le rôle des associations dans la protection de l'enfance

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissam Hamlaoui, a mis en avant, dimanche à Bordj Bou Arreridj, le "rôle des associations de la société civile" et leur "contribution effective" à la protection et à la prise en charge de l'enfance.

Mme Hamlaoui a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, à l'occasion de la Journée internationale de l'enfance, que "50 % des quelque 141 000 associations actives au niveau national, sont efficaces et influentes, en particulier celles qui se consacrent au bien-être des enfants en situation de vulnérabilité ou en situation d'handicap".

La présidente de l'ONSC, précisant que sa visite à Bordj Bou Arreridj a pour but de "s'enquérir des efforts déployés sur le terrain pour la prise en charge de ces catégories vulnérables", a salué le travail accompli par les organisations de la société civile, à l'exemple de l'association Amal El Hayat pour la prise

en charge des enfants atteints, dans cette wilaya, d'infirmité motrice cérébrale (IMC).

Cette association est un modèle pour les associations spécialisées "car elle a pu fournir des soins médicaux et psychologiques à plus de 8 000 enfants, en particulier ceux atteints d'infirmité motrice cérébrale, un handicap qui nécessite des soins très coûteux et un soutien psychologique et matériel de la part de la société civile", a-t-elle déclaré.

Mme Hamlaoui a fait part, dans le même contexte, de l'importance de la poursuite des efforts collectifs en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles au service de ces catégories sociales vulnérables".

Elle a salué, à ce propos, "le soutien des autorités locales, à leur tête le wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, aux associations caritatives et aux organisations de la société civile". Afin de

soutenir les efforts de l'association Amal El Hayat, en matière de prise en charge des enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale, un nouveau siège lui a été attribué au chef-lieu de wilaya pour faciliter la prise en charge, la rééducation et l'intégration des enfants aux besoins spécifiques, notamment les enfants atteints d'autisme, de trisomie 21 et d'infirmité motrice cérébrale.

La présidente de l'ONSC avait entamé sa tournée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj par une visite du centre "Santé et repos" relevant de cette association, dédié aux soins naturels et à la kinésithérapie.

Elle a également assisté, au complexe culturel Aicha-Haddad, à une activité présentée par des enfants aux besoins spécifiques, avant de présider un séminaire de formation scientifique qui a mis en exergue les modèles associatifs performants dans l'accompagnement des enfants, ainsi qu'un atelier pratique sur les mécanismes de soutien psychologique des enfants.

APS

## MASCARA

### Réception prochaine de la première tranche du projet de la route de raccordement à l'autoroute Est-Ouest

La première tranche du projet de la route express à double voie reliant la wilaya de Mascara à l'autoroute Est-Ouest, sur une distance de 15 km, sera réceptionnée prochainement, indique, hier, un communiqué de la cellule de communication de la wilaya.

Cette première tranche du projet, qui a fait l'objet d'une visite d'inspection du wali de Mascara, M. Fouad Aïssi, dimanche soir, s'étend du rond-point de la ville de Hacine jusqu'au point de connexion à l'autoroute Est-Ouest sur une distance de 15 kilomètres, selon la même source.

"Le chantier connaît un rythme avancé des travaux et sa réception à 100% est prévue dans un avenir proche", a-t-on fait savoir de même source.

Lors de cette visite, le wali a donné des instructions fermes aux responsables du groupement algéro-chinois en charge des travaux, ainsi qu'au chef du projet relevant de l'Agence algérienne des autoroutes, afin d'intensifier les efforts et d'accélérer



rer le rythme des travaux. Il a notamment insisté sur le renforcement du chantier par des moyens matériels et des ressources humaines supplémentaires, ainsi que sur la nécessité d'assurer la coordination entre les différents intervenants pour garantir la qualité des travaux, selon le

communiqué. M. Aïssi a souligné que ce projet bénéficie d'une attention particulière des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une "importance capitale" à la réalisation de projets stratégiques, en raison de leur

impact direct sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens et sur la relance du développement économique et social. Le wali a également indiqué que cette route express de raccordement à l'autoroute Est-Ouest constitue un projet structurant majeur qui permettra d'améliorer la liaison entre la wilaya de Mascara et les autres régions du pays, tout en contribuant directement à l'attractivité des investissements et à l'amélioration de la compétitivité économique de la région, a fait savoir le communiqué.

Pour rappel, le projet global de la route de raccordement s'étend sur une distance totale de 43 kilomètres, depuis le chef-lieu de la wilaya jusqu'à l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune de Sig.

## DÉVELOPPEMENT LOCAL

### La commune d'El Bayadh bénéficie de plusieurs projets de développement

La commune d'El Bayadh a bénéficié de nombreux projets de développement touchant les secteurs de l'habitat, de l'éducation et du sport, qui ont été inspectés, lundi, par le Secrétaire général de la wilaya, Akli Ouali.

Dans ce cadre, le responsable a visité plusieurs chantiers en cours au chef-lieu de la wilaya, notamment un projet de 450 logements publics locatifs, dont 200 unités au quartier "Cheikh Bouâmaâ" et 250 autres à la zone de "Thenia", dont la réception est prévue avant la fin de l'année en cours. Il a également inspecté l'état

d'avancement de plusieurs infrastructures éducatives qui doivent entrer en service lors de la prochaine rentrée scolaire, notamment le lycée "Chahid Gour Mohamed" d'une capacité de 1.000 places pédagogiques, situé sur la route d'Aflou, ainsi qu'un collège et deux écoles primaires dans les quartiers "AADL" et "Les Frères Hassani".

La visite a aussi porté sur les travaux d'aménagement extérieur de deux piscines de proximité : celle du "Chahid Sahoun Amar" au quartier "Ouled Yahia", et celle du "Moudjahid défunct Merzouki El Hadj Laradj" dans

le quartier "Les Frères Hassani", toutes deux devant être mises en service prochainement.

Les travaux d'aménagement urbain au centre-ville d'El Bayadh ont également été suivis.

En prévision de l'Aïd El-Adha et de la saison estivale, une grande campagne de nettoyage a été lancée à travers les quartiers de la ville.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés à cet effet, en coordination avec les différents services concernés, tels que la commune, l'agence foncière et l'Office national de l'assainissement.

## CHLEF

### Aquaculture marine : Ensemencement de près de 4 millions d'alevins

Près de quatre (4) millions d'alevins ont été ensemencés dans des fermes marines du littoral de la wilaya Chlef, depuis le début de l'année 2025, a-t-on appris, lundi, de la Direction locale de la pêche et de l'aquaculture.

La filière d'aquaculture marine a enregistré depuis début 2025, l'ensemencement de plus de 3,9 millions d'alevins de dorade royale et de loup de mer, dans le cadre de trois (3) opérations distinctes réalisées dans des cages flottantes relevant des fermes marines des communes d'Ouled Goussine, Sidi Abderrahmane et Beni Haoua, a indiqué à l'APS, le Directeur du secteur, Hocine Melikeche.

Le secteur prévoit l'ensemencement de 14 à 15 millions d'unités d'alevins à fin octobre prochain", a ajouté le même responsable, notant que la wilaya de

Chlef compte trois fermes d'aquaculture marine actuellement en phase de production et de commercialisation, avec la possibilité de relance d'une autre ferme marine et son entrée en production prochaine.

Sur un autre plan, M. Melikeche a indiqué que la commission de wilaya chargée de la sélection et de la validation des projets du domaine, a dernièrement, approuvé la réalisation d'une ferme marine sur le littoral de Beni Haoua, en plus de la réception des demandes de réalisation de trois autres projets, actuellement en cours d'examen.

S'agissant de la production de la filière de l'aquaculture marine pour l'année 2025/2026, la Direction de la pêche et de l'aquaculture de Chlef prévoit une prise globale allant de 4.500 à 5.000 tonnes de poissons, contre 2.000

tonnes l'année dernière. La wilaya de Chlef est considérée comme leader national en aquaculture marine.

Elle compte un littoral de 129 km de long.

Parallèlement à la dynamique enregistrée dans la filière aquacole, la Direc-

tion de la pêche et de l'aquaculture œuvre au développement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, à travers l'organisation de cycles de formation au profit des agriculteurs et des personnes intéressées par cette activité.

## EL-MENIAA

### Un programme d'urgence pour développer le périmètre agricole de Chaâbet El-Melh

Un programme d'urgence visant à pallier aux insuffisances relevées au niveau du périmètre agricole de "Chaâbet El-Melh", dans la commune d'El-Gara (Sud d'El-Meniaa), a été élaboré par les autorités locales, a-t-on appris lundi de la direction locale des Services agricoles (DSA). Le programme en question prévoit l'aménagement de ce périmètre de 346 hectares (ha), la réalisation d'un forage artésien et l'ouverture de pistes d'accès sur plus de 20 km, a détaillé le DSA, Youcef Mesbah. L'équipement d'une superficie de 50 ha en matériel d'irrigation économique en eau (goutte-à-goutte) ainsi que l'octroi de 25 ruches apicoles à certains exploitants, font partie des opérations projetées au titre de ce programme, a-t-il ajouté. Lors d'une récente visite d'ins-

## BISKRA

### Mise en service de 2 nouveaux forages au chef-lieu de wilaya

Le secteur hydraulique à Biskra s'est renforcé "dernièrement" par la mise en service de deux nouveaux forages permettant d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des habitants du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris lundi auprès du directeur local du secteur.

Dans une déclaration à l'APS, M. Mohamed Bouali a précisé que le premier forage de 150 mètres de profondeur réalisé dans la région de Lemcid renforcera l'alimentation en eau des cités Lemcid, Alb Bouassid, Dehaoui, Bab El Oued, Souafel, Mendra, Ghassoul, Zgag El Alli et Sgag Aziza.

L'autre forage d'une profondeur de 250 mètres a été réalisé à Lebechache et servira à alimenter par des quantités supplémentaires d'eau les cités Bab El Feth, Sidi Lahcen, Sebaa Medjari, Skaïf, Rekika et Kedache Djedida, selon le même responsable.

Dans le cadre des efforts d'amélioration de l'approvisionnement en eau des quartiers de Biskra, des opérations de rénovation des réseaux ont été lancées pour éliminer les fuites et les perturbations d'approvisionnement en eau, notamment durant l'été qui connaît la multiplication de la consommation de cette denrée, selon la même source.

## OUM EL BOUAGHI

### 430 millions de dinars alloués à la réhabilitation des écoles et à l'acquisition de bus scolaires

La wilaya d'Oum El Bouaghi a bénéficié d'une enveloppe de 430 millions de dinars pour la réhabilitation des établissements scolaires et l'acquisition de bus pour le transport des élèves, a indiqué, lundi, le directeur de l'Administration locale (DAL), Tahar Merika. Un montant de 310 millions de dinars a été réservé à la réhabilitation des 44 établissements scolaires des 3 paliers de l'enseignement concernés et ce, dans le cadre des programmes sectoriels de l'exercice 2025, a précisé le responsable à l'APS.

Les actions de réhabilitation et de remise en état des établissements, répartis dans la plupart des communes de la wilaya, prévoient la réparation de la plomberie, de l'électricité, du revêtement de sol et du chauffage, en plus de travaux de peinture, de finition extérieure et autres, selon la même source. Les communes accusant un déficit en matière de transport scolaire seront renforcées par 10 nouveaux bus dès la prochaine année scolaire (2025-2026), a-t-il ajouté, notant que le financement de l'acquisition des véhicules en question, soit 120 millions de dinars, est puisé de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a conclu M. Merika.

pection à ce périmètre, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a affirmé que les services de la wilaya s'attendent à planifier les contraintes entravant les investisseurs et prendre en charge leurs préoccupations.

Délimité en 2009, le périmètre agricole de Chaâbet El-Melh compte trois puits et est doté d'un réseau de goutte-à-goutte couvrant 300 ha en plus d'un réseau d'électrification. Il est exploité par 173 agriculteurs pourvoyeurs du marché local en produits agricoles. Les opérateurs agricoles activant au niveau de ce périmètre ont salué ce type d'opérations projetées, susceptibles de leur permettre de redoubler d'efforts en vue d'accroître leur production dans divers segments cultureaux.

APS

## SONELGAZ

### Augmentation des capacités de production d'électricité en prévision de l'été 2025

Le groupe "Sonelgaz" a porté ses capacités de production d'électricité à plus de 27.000 mégawatts, grâce à la mise en service de nouvelles installations, dans le cadre des préparatifs engagés pour faire face au pic de la demande durant l'été 2025, a indiqué dimanche un communiqué du groupe public.



La filiale du groupe "SPE-production de l'électricité", a augmenté ses capacités de 1.72 MW, portant la capacité installée disponible durant la saison estivale à 27.333 MW, précise le communiqué.

Dans le domaine du transport de l'électricité, Sonelgaz a renforcé le réseau national par le biais de sa filiale "Sonelgaz - Transport Electricité", et de l'Opérateur du système électrique (OS).

À ce titre, six postes de transformation ont été réalisés, avec des capacités de "220/400 kV" et "60/220 kV", en sus de six stations de haute tension, deux postes mobiles, ainsi que 35 lignes à haute tension d'une longueur totale de 945 km.

Concernant la distribution, le plan d'action mis en œuvre par la filiale "SDE-Sonelgaz" a permis la réalisation

d'un réseau de 2.115 km, ainsi que 622 postes de distribution en basse et moyenne tension.

Pour le Grand Sud, le plan d'action a permis la restructuration et le renforcement du raccordement électrique au profit de 19 régions réparties sur dix wilayas, en l'occurrence El Menia, Tamanrasset, Illizi, Djinet, Ouargla, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Timimoun, Tindouf et In Guezzam. Par ailleurs, Sonelgaz a consolidé les capacités de production locales dans le Sud par l'installation de trois turbines à gaz mobiles, d'une capacité de 17 MW pour chaque, dans les communes de Debdeb (Illizi), Tinzaouatine (In Guezzam) et Bordj Badji Mokhtar.

Dans le cadre de sa contribution au programme national de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, pour une enveloppe financière de 168 mds da.

La société a réalisé 870 tranchées coupe-feu et procédé à 346.486 opérations d'élagage, selon le même communiqué, qui a rappelé que le groupe mobilisait en permanence des équipes techniques polyvalentes afin d'assurer la continuité du service et garantir une intervention rapide en cas de perturbation de l'approvisionnement.

L'ensemble de ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un plan d'action spécial élaboré par Sonelgaz en prévision de la saison estivale, traditionnellement marquée par une augmentation de la consommation énergétique.

Ce plan repose sur la mise en service de nouvelles structures, l'exécution de programmes de maintenance et de prévention, notamment contre les incendies de forêts, pour une enveloppe financière de 168 mds da.

## COMMERCE

### Le ministère du Commerce renforce la numérisation de la régulation économique et se prépare à la saison estivale

Par Abed Meghit

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a présidé ce lundi dernier, une réunion de coordination avec les cadres centraux de son département. Cette rencontre a permis d'aborder deux axes majeurs : l'accélération du processus de numérisation des mécanismes de contrôle économique et les préparatifs liés à la saison estivale. Dès l'ouverture de la

séance, le ministre a insisté sur l'urgence de moderniser les dispositifs de régulation économique à travers l'adoption d'outils numériques.

Il a souligné l'importance de mettre en place des plateformes et des applications électroniques performantes, capables de suivre le rythme des mutations technologiques et d'améliorer l'efficacité des interventions sur le terrain. Par ailleurs, un plan d'action détaillé pour la saison estivale a été présenté. Il prévoit notamment le lancement de

vastes campagnes de sensibilisation à l'échelle nationale pour prévenir les intoxications alimentaires. Ces campagnes ont d'ailleurs débuté dès le 1er juin, en coordination avec les différents secteurs concernés.

Le ministère a également mis l'accent sur les mesures logistiques visant à assurer l'approvisionnement régulier des 14 wilayas cibles en produits de première nécessité.

Ces régions, qui enregistrent chaque été un afflux important d'estivants venus de l'intérieur du pays et de

l'étranger, nécessitent une vigilance accrue afin de garantir la disponibilité des produits et la stabilité des prix. En clôture de la réunion, M. Zitouni a appelé à redoubler d'efforts et à renforcer la coordination entre les structures centrales et locales.

Il a insisté sur la nécessité d'une mobilisation collective pour mener à bien les différents programmes engagés et répondre de manière concrète aux attentes des citoyens, en particulier lors des périodes à fort enjeu économique et social.

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a annoncé, lundi dans un communiqué, la mise en ligne de la nouvelle version de la Déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS EMPLOYEUR 1.0.52), destinée à la campagne des congés payés 2024-2025.

Cette version actualisée introduit une simplification notable des démarches administratives, avec la suppression de plus de 30% des ins-

formations auparavant exigées, explique cet organisme public, relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Parmi les données supprimées figurent notamment la situation familiale, les noms des parents, le numéro de carte d'identité nationale, l'adresse e-mail, la profession, la nationalité étrangère, ainsi que les coordonnées bancaires du salarié.

La nouvelle version offre également une interface plus intuitive, un traitement accéléré des déclar-

tions et la possibilité de simuler le fichier avant son envoi pour en vérifier la conformité.

La campagne des congés payés permet aux salariés du secteur ayant été employés au cours de l'année de bénéficier de leurs droits à compter du mois de juillet, précise la même source.

Un guide pratique détaillant les nouveautés de la version 1.0.52 est mis à la disposition des employeurs sur le portail "Tasrihatcom" et sur le site officiel de la CACOBATPH ([www.cacobatph.dz](http://www.cacobatph.dz)).

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

### Signature d'une convention pour la création d'un centre de recherche pour le développement et la production de vaccins

Une convention de partenariat tripartite a été signée, lundi à Alger, entre le groupe Saidal, Madar Holding et le groupe de recherche scientifique en virologie AGERP pour la création d'un centre de recherche en microbiologie et développement de vaccins et d'une usine de production de vaccins à usage humain et vétérinaire.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, en présence du ministre du secteur, Ouacim Kouidri, de la Présidente-directrice générale par intérim du groupe Saidal, Soraya Sebbah, du Président-directeur général de Madar Holding, Charaf-Edine Amara, du président du groupe AGERP, Houssam Kerib, ainsi que du président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Khouane.

En vertu de cette convention, Madar Holding financerà le projet, tandis que Saidal se chargera de l'accompagnement technique des chercheurs, dans le but de produire des vaccins destinés à répondre aux besoins du marché national, de réduire la facture d'importation, voire d'exporter l'excédent vers les marchés extérieurs, notamment africains, selon les explications fournies à cette occasion.

Dans son allocution, M. Kouidri a affirmé que cette convention a pour objectif la création d'un centre scientifique innovant en microbiologie et développement de vaccins, ainsi que de laboratoires de recherche et d'une usine de production de vaccins à usage humain et vétérinaire.

Il s'agit d'un projet "stratégique" qui permettra à l'Algérie de se positionner comme un "leader" dans ce domaine, en s'appuyant sur des compétences nationales reconnues, a-t-il estimé.

Pour sa part, le PDG de Madar Holding a précisé que la participation de sa société à cette démarche visait à contribuer aux efforts nationaux visant à renforcer la souveraineté sanitaire, soulignant l'importance capitale de ce projet au service des priorités économiques, de la santé publique et de la souveraineté nationale.

Il s'est, en outre, félicité de la collaboration fructueuse entre Madar et Saidal, qui a, a-t-il dit, donné lieu à plusieurs initiatives et à la création de laboratoires d'envergure.

De son côté, le président du groupe AGERP a adressé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'intérêt qu'il porte à ce type de projets de nature à consolider la position de l'Algérie dans le domaine de la fabrication d'antivirus, garantissant ainsi la santé humaine et animale.

Le Professeur Yahia Chebloune, expert en biologie et virologie a, quant à lui, mis en exergue l'importance de la création en Algérie de tels laboratoires qui constituent, a-t-il dit, des outils essentiels pour l'identification des virus et la mise à disposition des traitements nécessaires avant le développement de vaccins, citant en exemple l'expérience post-pandémie de Covid-19.

Le consultant scientifique au sein du groupe Saidal, Mourad Belkheffa, a, quant à lui, estimé que la création d'un centre de recherche scientifique permettra au groupe de fournir les vaccins en temps opportun et de renforcer la sécurité sanitaire des humains et des animaux.

APS

## CRÉATION DES DEUX INSTANCES D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION

### Le suivi personnel du dossier par le président de la République traduit une forte volonté d'instaurer les règles de transparence (experts)

Des experts économiques ont affirmé, hier, que la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'assurer personnellement le suivi et l'accompagnement de la création des deux instances d'organisation et de gestion de l'exportation et de l'importation, à travers la tenue d'une réunion ministérielle restreinte, dans les prochains jours, traduit une forte volonté politique d'instaurer les règles de la transparence dans le commerce extérieur.

Les experts ont indiqué, dans des déclarations à l'APS, que le projet de création de ces deux instances représente en soi, un changement stratégique profond dans le système de gouvernance du commerce extérieur et la concrétisation d'une vision réformatrice visant à rompre définitivement avec les pratiques antérieures, à travers un diagnostic précis des déséquilibres existants, soulignant que le suivi personnel du dossier par le président de la République reflète l'importance capitale qu'il accorde à cette procédure et traduit une forte volonté politique d'asseoir des règles de transparence, régissant le commerce extérieur.

A cet égard, le Directeur de l'Ecole supérieure de commerce (ESC), Dr. Issah Kherchi, a souligné que cette décision revêt une dimension stratégique à long terme, sachant qu'elle pose les fondements d'un système juridique adapté aux normes internationales et répondant aux exigences de gouvernance pour les décennies à venir, précisant que les deux instances qui seront créées contribueront à soutenir la production nationale et à réguler les importations selon les priorités de l'économie nationale.

Et d'ajouter que la concrétisation de cette orientation constitue un pas décisif vers la protection du produit et du tissu industriel national, et la réalisation d'un équilibre dans la balance commerciale, soutenant que les décisions prises à cet effet renforcent les opportunités de régulation des opérations d'importation aléatoire et inutile, ce qui permettrait d'éviter au marché

local les produits de mauvaise qualité ou non conformes aux normes, tout en instaurant une concurrence loyale entre les opérateurs sérieux.

Selon le Dr Kherchi, ces nouvelles réformes sont de nature à améliorer la performance de la balance commerciale et dynamiser l'environnement d'investissement, notamment avec l'adoption de nouveaux mécanismes tels que les "coopératives d'achat groupe" et la réalisation de l'intégration entre les organismes et les secteurs concernés dans le cadre d'une approche participative et un contrôle intelligent basé sur des données précises.

De son côté, l'expert en économie Abdelkader Slimani a salué ce qu'il a qualifié de "révolution organisationnelle" lancée par le président de la République, en assurant personnellement le suivi du dossier, considérant que cette démarche offre de fortes garanties pour l'instauration d'un système transparent de régulation des exportations et des importations, mais pose également les jalons d'une nouvelle étape dans le renforcement de la souveraineté économique".

Il a affirmé, à ce propos, que le succès de ces réformes contribuera à renforcer les taux d'intégration locale et à élargir l'importation des matières premières et des intrants technologiques indisponibles localement, ce qui est à même de conforter l'orientation de l'Etat vers une économie diversifiée hors hydrocarbures.

M. Slimani a également plaidé pour la mise en place

d'un cadre juridique flexible et actualisable, et pour la création d'une plateforme numérique unifiée renfermant toutes les procédures et documents relatifs à l'importation et à l'exportation, et permettant aux opérateurs de suivre leurs dossiers directement et de manière interconnectée entre les différents services concernés.

Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, d'enrichir les textes juridiques relatifs à la création de deux instances nationales chargées de l'importation et de l'exportation, avec report de la présentation du projet pour plus de précision, lesquels doivent être valables pour les décennies à venir et adaptés aux mécanismes internationaux.

Dans le même contexte, le communiqué du Conseil des ministres a souligné que le président de la République assurera personnellement le suivi et l'accompagnement de la création de ces deux instances lors d'une prochaine réunion ministérielle restreinte, afin d'opérer la rupture avec toutes les dérives qui ont entaché des organismes qui étaient directement responsables des opérations d'importation par le passé, outre la définition de spécifications précises pour les importateurs et les exportateurs, en tenant compte de la spécificité et du volume de la production nationale, et l'établissement de normes exclusivement algériennes dans ce domaine.

## MARCHÉ FINANCIER

### L'ALC lève 3 milliards DA sur le marché obligataire

La société Arab Leasing Corporation (ALC) a annoncé, lundi à Alger, que son troisième emprunt obligataire, d'un montant de 3 milliards de dinars et destiné exclusivement aux investisseurs professionnels, a été intégralement souscrit. L'annonce a été faite lors de la cérémonie de dépouillement des souscriptions organisée au siège de la CNEP Banque, chef de file des neuf intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) impliqués dans l'opération. Elle s'est déroulée en présence du directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, des représentants de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), d'Algérie Clearing, ainsi que les IOB concernés. "L'intégralité des obligations émises a été souscrite, pour un montant total de 3 milliards de dinars, dont 2,15 milliards par des établissements bancaires et 850 millions par des investisseurs professionnels", a déclaré à l'APS le directeur général de l'ALC, Abdelhakim Djebarni.

Selon lui, le succès de cette opération reflète l'intérêt soutenu des investisseurs, attirés par la rentabilité et le potentiel de rendement de cet emprunt, coté sur le marché réservé aux investisseurs professionnels de la Bourse d'Alger. M. Djebarni a souligné que cette levée de fonds s'inscrit dans une démarche stratégique visant à accompagner les entreprises, en particulier les PME/PMI, dans la concrétisation de leurs projets.

Il a précisé que la cotation de cet emprunt permettra à l'ALC de renforcer sa contribution au développement du marché financier national. "Les emprunts obligataires deviendront notre principal mode de financement, conformément à notre plan stratégique 2025-2028, qui vise à porter notre part de marché dans le secteur du leasing de 7,74 % à 10,19 %", a-t-il ajouté. De son côté, le directeur général de la CNEP Banque, Sid Ahmed Bouziani, a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de la dynamique de relance économique initiée par les pouvoirs publics, qui encourage le recours au marché financier pour financer les besoins des entreprises. Le directeur général de la SGBV s'est également félicité de la dynamique actuelle du marché financier national, affirmant que la Bourse d'Alger reste pleinement mobilisée pour accompagner les émetteurs et les investisseurs dans une démarche collective de redynamisation du marché. L'emprunt en question porte sur 300.000 obligations ordinaires, d'une valeur nominale unitaire de 10.000 DA, avec une maturité de cinq ans et un taux d'intérêt fixe annuel de 5,65 %. Crée en 2001, Arab Leasing Corporation est la première société de leasing fondée en Algérie. Elle propose aux opérateurs économiques nationaux des solutions de financement adaptées à leurs besoins. Son capital est détenu par quatre institutions : ABC Bank, CNEP Banque, TAIC et des investisseurs privés.

## AAPI

### Une délégation bahreïnienne explore les opportunités d'investissement en FinTech en Algérie

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, dimanche à Alger, une délégation d'hommes d'affaires bahreïniens, accompagnée de l'ambassadeur du Royaume de Bahreïn en Algérie, Ali Jassem Al Aradi, avec lesquels il a examiné les opportunités d'investissement en matière de technologie financière (FinTech) en Algérie, indique un communiqué de l'Agence.

Cette rencontre tenue en présence de M. Abdulwahed Al Janahi, président exécutif de BENEFIT (Bahrain's electronic network for financial transactions), et de Mme Rana Al-maeeeli, présidente exécutive de sa filiale SINNAD, a permis d'examiner les perspectives de coopération économique, et d'évoquer les moyens permettant à cette société et à sa filiale de fournir des services dans le secteur bancaire et financier national, dans les domaines de

la FinTech et des services bancaires numériques, qui constituent l'un des axes majeurs de la stratégie de transformation numérique de l'Algérie", précise la même source.

A cette occasion, le directeur général de l'AAPI a présenté le cadre juridique régissant ce type d'investissements, mettant en avant le rôle que joue l'Agence pour faciliter aux investisseurs étrangers l'accès et les accompagner dans la concrétisation de leurs projets.

## ORAN

### L'usine de dessalement de Cap Blanc produit 190.000 mètres cubes d'eau par jour

La production de l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc (à l'Ouest d'Oran) a atteint 190.000 mètres cubes par jour, a indiqué, lundi, le directeur de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), M. Oussama Helaili.

Lors d'une conférence de presse au siège de la SEOR, en présence de la directrice locale des ressources en eau, Mme Nassima Tahari, consacrée aux préparatifs de l'Aïd El-Adha et de la saison estivale, le responsable a précisé que "cette usine atteindra une production de 200.000 mètres cubes par jour avant l'Aïd, soit les deux tiers de sa capacité maximale".

Il a souligné que cette usine, inaugurée en février dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a permis de porter la production globale d'eau potable de la wilaya d'Oran à 600.000 mètres cubes/jour.

Ce volume a eu un impact significatif sur l'approvisionnement en eau potable, notamment dans l'Ouest de la wilaya (communes d'Aïn El-Turck et Bouteflis), puis dans celles d'Aïn El-Beida, El-Hassi et le nouveau pôle urbain Ahmed Zabana.

La partie Est de la wilaya en bénéficiera également prochainement "lorsque l'usine atteindra sa capacité maximale", a-t-il fait observer. Le directeur de la SEOR a également fait savoir que d'autres wilayas voisines telles que Aïn Temouchent, Sidi Bel Abbes, Mascara, Relizane et Mostaganem ont bénéficié ou bénéficieront indirectement de l'usine de dessalement de Cap Blanc.

En effet, leurs ressources hydriques issues notamment de l'usine de dessalement de Chatt El-Hilal (wilaya de Aïn Temouchent) et des barrages du Cheliff, Kerrada (Mostaganem) et Gargar (Relizane) leur seront restituées.

Concernant les préparatifs pour l'Aïd El-Adha, le directeur de la distribution de SEOR, M. Houari Khodja, a indiqué que l'entreprise a reçu un quota supplémentaire de 50.000 mètres cubes en provenance des barrages du Cheliff et Kerrada, ce qui portera la capacité de production de la wilaya à 650.000 mètres cubes durant la fête.

Il a ajouté que la SEOR s'emploie à remplir l'ensemble des réservoirs de la wilaya, dont la capacité totale est de 800.000 mètres cubes, pour répondre à la demande accrue en eau potable pendant toute la semaine de l'Aïd.

A cette occasion, la SEOR organise une visite de terrain pour les journalistes afin de découvrir les infrastructures de raccordement en aval de la grande usine de Cap Blanc, notamment la station de pompage d'Aïn Tessa (capacité de 300.000 mètres cubes), le réservoir d'Aïn Tessa (50.000 mètres cubes), le réservoir de Bousfer (30.000 mètres cubes), ainsi que le réducteur de pression dans la même zone.

APS

## SOCIÉTÉ CIVILE

### Mme Hamlaoui appelle à la sensibilisation des acteurs de la société civile pour l'adhésion aux valeurs de l'Etat

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissam Hamlaoui, a appelé, hier à Mila, à la contribution des responsables et militants associatifs à l'effort de sensibilisation des acteurs de la société civile sur l'importance d'adhérer aux valeurs et aux principes de l'Etat algérien et de soutenir ses positions.

"Les acteurs de la société civile doivent exploiter tous les espaces et multiplier les contacts avec les différents segments de la société pour les sensibiliser sur l'importance de soutenir les valeurs, les principes et les positions de l'Etat algérien, notamment le soutien aux causes justes dans le monde, en particulier les causes palestinienne et sahraouie", a déclaré Mme Hamlaoui au cours d'une rencontre consultative avec les acteurs de la société civile, organisée par l'Observatoire, en coordination avec les autorités de la wilaya, en présence de plus de 500 participants représentant différentes associations locales.

Elle a ajouté que face aux défis et aux enjeux actuels, les acteurs de la société civile, quel que soit leur domaine d'activité, "doivent poursuivre la lutte sur les traces de leurs ancêtres et se tenir aux côtés des institutions du pays".

S'enquérant des préoccupations et des suggestions des représentants de la société civile à Mila, la présidente de l'ONSC a affirmé que les associations et les comités de quartiers "représentent le noyau de base de la société", soulignant que leur rôle "est aussi important qu'efficace en matière de prévention contre les différents fléaux sociaux, de sensibilisation de la population, de défense des constantes nationales et de lutte contre la désinformation".

Elle a également exhorté les militants associatifs à assurer leur rôle en tant que "force de proposition" au service de la société.

Mme Hamlaoui a également fait savoir, en réponse aux questions soulevées, que des préparatifs "sont en cours" pour lancer un programme de formation destiné aux différents acteurs de la société civile, à travers lequel des ateliers seront organisés autour de la sécurité identitaire, et des interventions attendues en cas de catastrophes, entre autres.

## PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS À JIJEL

### 3 avions bombardiers d'eau mobilisés au niveau de l'aéroport Ferhat Abbas

Trois avions bombardiers d'eau ont été mobilisés au niveau de l'aéroport Ferhat Abbas de Jijel dans le cadre des dispositifs de prévention des feux de forêts durant l'été 2025, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

La démarche est inscrite dans le cadre du renforcement des dispositifs de prévention des feux de forêts et dans l'objectif d'assurer une intervention rapide en cas d'incendie, signalé dans la wilaya ou les wilayas voisines, précise la même source relevant que ces avions bombardiers d'eau ont atterri à l'aéroport Ferhat Abbas et y resteront jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.

Dans le même contexte, la conservation locale des forêts a mobilisé les moyens nécessaires pour lutter contre les feux de forêts durant la période du 1er mai au 31 octobre dont deux drones qui avaient contribué la saison passée, au côté d'autres facteurs, à réduire la surface forestière incendiée, a-t-on indiqué.

Des dispositifs de surveillance, d'alerte et d'intervention préliminaire de lutte contre les incendies ont été ainsi mis en place dont 9 tours de vigie, 14 équipes mobiles, un réseau de communication radio, 9 véhicules anti-incendie, une colonne mobile, un camion de transport d'équipements, 76 points d'eau et 180 éléments d'intervention, a indiqué à l'APS le chargé de gestion de la conservation des forêts, Mohamed Zine.

## BLIDA

### Campagne de sensibilisation à la rationalisation de la consommation d'eau

Une campagne de sensibilisation à la rationalisation de la consommation d'eau, a été lancée lundi par la direction des affaires religieuses et des wakfs de Blida à travers les mosquées, dans le but de mettre en exergue l'importance de lutter contre la gaspillage de cette ressource.

Lancée dans le cadre du renforcement du rôle de la mosquée et de sa mission de sensibilisation, cette campagne vise à "attirer l'attention sur l'importance de rationaliser la consommation d'eau, notamment à l'approche de la saison estivale, synonyme d'une hausse de la consommation des ressources hydriques", a indiqué le directeur du secteur, Mourad Brahimi. M. Brahimi a supervisé une rencontre au profit des imams des mosquées participant à cette campagne, en présence de représentants de l'Algérienne des eaux (ADE) et de la direction des ressources en eau et de l'hydraulique.

Cette campagne englobera la totalité des mosquées de la wilaya, au nombre de 300, où les imams prêcheront le bien fondé de la rationalisation de la consommation d'eau, tout en mettant en garde contre les conséquences de son gaspillage aux plans social, économique et religieux.

Selon le directeur local des ressources en eau et de l'hydraulique, Abdelkrim



Allouche, "l'Etat a mobilisé d'importantes enveloppes pour renforcer le système de production d'eau potable à Blida, vu que près de 80% des besoins de la wilaya sont assurés par les eaux souterraines".

Un fait nécessitant la mobilisation de tous les secteurs pour sensibiliser les citoyens à la nécessité de

rationaliser leur consommation, a-t-il affirmé.

Le responsable a souligné que la wilaya mise beaucoup sur les eaux dessalées pour couvrir ses besoins croissants en eau potable, dus à la création, ces dernières années, de nombreux pôles urbains comptant des milliers de logements.

A son tour, la chargée de

la cellule de communication de l'ADE, Souad Boukefa, a présenté de nombreux conseils et orientations de nature à préserver cette ressource vitale, soulignant que l'entreprise a mis au point un programme spécial pour éliminer les fuites d'eau, ce qui a permis de récupérer d'importantes quantités.

## TÉBESSA

### 13 stations de pompage d'eau potable raccordées au réseau d'électricité (Sonelgaz)

La direction de distribution de l'électricité et du gaz - Sonelgaz de Tébessa a raccordé 13 stations de pompage d'eau potable au réseau d'électricité en prévision de la saison estivale, a indiqué lundi la responsable de la cellule de communication à cette direction, Nardjisse Benraffa.

La responsable a précisé, à l'APS, qu'il a été procédé dans le cadre du programme spécial été au raccordement au réseau électrique des 13 stations dans les communes de Bir El Ater, El Hammamet, Safsaf El

Ouesra, Bir Dheb, El Oglia Melha, El Merridj et Bedjen, afin d'améliorer l'approvisionnement en eau des habitants de ces régions, ajoutant que ces opérations ont nécessité une enveloppe financière de plus de 42 millions DA.

Les équipes techniques veillent au contrôle périodique de ces stations et d'autres stations pour éviter les pannes, notamment avec l'accroissement de la consommation électrique durant la saison estivale, selon la même source. Depuis fin

2024 et durant les cinq premiers mois de l'année en cours, 78 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité dans plusieurs régions de la wilaya, notamment celles du Sud, dans le cadre du soutien au développement des activités agricoles, a rappelé la responsable, soulignant que les services de Sonelgaz étudient actuellement plus de 1.800 dossiers de raccordement d'exploitations agricoles à l'électricité en coordination avec les divers secteurs concernés.

## CONSTANTINE - AID EL-ADHA

### Plus de 200 points de collecte des peaux de moutons à travers la wilaya

Au total, 221 points légaux de collecte des peaux de moutons sacrifiés, ont été désignés à travers différentes daïras de la wilaya de Constantine, en prévision de l'Aid El-Adha 2025, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'industrie.

Parmi ce nombre global, 107 points de collecte se situent dans la daïra d'El Khroub, 41 à Ain Smara, 34 à Constantine, 18 à Ain Abid, 11 à Hamma Bouziane, 6 à Ibn Ziad en plus de 4 autres dans la daïra de Zighoud Youcef, a indiqué à l'APS la cheffe du bureau de soutien et création des petites et moyennes entreprises de cette direction, Loubna Medjidi.

Une commission de wilaya chargée du suivi de cette opération a été installée, regroupant des représentants de l'établissement

public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique de la wilaya, des directions de l'environnement, de l'industrie et des affaires religieuses, des entreprises publiques à caractère industriel et commercial (EPIC), les daïras et les assemblées populaires communales (APC), a-t-on précisé. L'opération de collecte des peaux des moutons sacrifiés s'inscrit dans le cadre d'une campagne de collecte nationale programmée par le ministère de tutelle visant le développement, notamment de la filière du cuir, tout en contribuant à la préservation de l'environnement,

a-t-elle précisé, notant que des campagnes de sensibilisation sur l'importance de cette opération, ont été entamées au profit des citoyens, en coordination avec des partenaires concernés. Ces actions

de sensibilisation de proximité interviennent dans le cadre de la diffusion de la culture du recyclage qui profite aux entreprises industrielles et contribue à la fabrication de produits algériens avec une matière première locale, encourageant ainsi cette industrie à créer de nouveaux postes d'emploi, a-t-elle indiqué.

Des moyens humains et matériels, seront mobilisés afin de garantir la réussite de cette opération, selon la même source, soulignant que les quantités des peaux collectées, seront acheminées vers 2 points d'entreposage, en l'occurrence les centres d'enfouissement technique (CET) du 13ème km menant vers la commune d'Ain Smara et celui de la commune de Ben Badis.

## ROYAUME-UNI

# Le printemps 2025 est le plus chaud jamais enregistré au Royaume-Uni

Le Royaume-Uni a connu son printemps le plus chaud jamais enregistré, et le plus sec en plus de cinquante ans, a annoncé lundi l'agence météorologique Met office.

La température moyenne s'est établie à 9,5 degrés Celsius de mars à mai, un record depuis le début des relevés en 1884. Le précédent record datait du printemps dernier, avec 9,37 degrés.

Ce printemps est aussi le plus ensoleillé depuis le début des relevés en 1910, avec 653,3 heures de soleil entre le 1er mars et le 31 mai 2025 au Royaume-Uni, soit 43% de plus que la moyenne.

Il s'agit "également du printemps le plus sec depuis plus de 50 ans" dans ce pays, connu pour son climat océanique, avec seulement 128,2 millimètres de pluie entre début mars et fin mai, selon le Met Office.

Cette combinaison de chaleur et d'ensoleillement, associée à de très faibles précipitations, a créé des conditions difficiles pour l'agriculture et les ressources en eau dans une grande partie du pays", indique l'agence météorologique dans son communiqué.

Mi-mai, "le Royaume-Uni connaît son prin-



temps le plus sec depuis plus d'un siècle. Et bien que la météo humide récente ait légèrement amélioré les conditions, le printemps 2025 reste le sixième le plus sec depuis le début des relevés en 1836", indique le Met office.

Ce chiffre de 128,2 millimètres de pluie est inférieur de 40% à la moyenne depuis le début des relevés.

L'Angleterre, en particulier, a "connu son prin-

temps le plus sec depuis plus de 100 ans, battu seulement par celui de 1893", selon l'agence britannique. Mi-mai, l'Agence britannique de l'Environnement avait convoqué une réunion d'anticipation de son groupe de travail sécheresse, et exhorté les compagnies d'eau à "faire davantage pour préserver les réserves".

Selon l'agence, "8 des 10 printemps britanniques les

plus chauds ont eu lieu depuis l'an 2000, et les trois printemps les plus chauds ont tous eu lieu depuis 2017, ce qui témoigne de l'évolution de notre climat".

Les mers du Royaume-Uni ont aussi connu une vague de chaleur inhabituelle, avec des températures records à la surface en avril et en mai, dépassant les normales de 4 degrés dans certaines régions.

## ITALIE

# L'Etna crache un énorme panache de cendres et de gaz

Une immense colonne de cendres, de gaz et de roches s'est échappée lundi du mont Etna, en Sicile, le plus grand volcan actif d'Europe, après l'affondrement probable d'une partie de son cratère, ont indiqué les autorités italiennes. Des caméras de surveillance ont capté "une coulée pyroclastique probablement causée par un effondre-

ment (...) sur le flanc nord du cratère sud-est", a précisé l'Institut national de géophysique et de volcanologie. Une coulée pyroclastique se produit lorsque des roches volcaniques, des cendres et des gaz chauds dévalent les pentes d'un volcan. L'activité du volcan "a évolué en fontaine de lave", selon l'INGV, qui précise que le panache de cendres devrait

se dissiper vers le sud-ouest. Une alerte rouge émise pour les autorités aériennes indique que la hauteur du nuage volcanique est estimée à 6,5 kilomètres. L'aéroport de Catane, situé à proximité, restait toutefois opérationnel. Culminant à 3.324 mètres, l'Etna est entré régulièrement en éruption au cours des 500.000 dernières années.

## INDE

# Trois soldats meurent dans un glissement de terrain

Des pluies torrentielles dans le nord-est de l'Inde ont entraîné un glissement de terrain mortel qui a tué trois soldats, a déclaré lundi l'armée indienne qui a aussi fait état de six militaires portés disparus. La semaine dernière, des inondations et des glissements de terrain, survenues après deux jours de précipitations liées à la

mousson, ont tué au moins 30 personnes dans des Etats du nord-est du pays.

Le glissement de terrain qui a causé la mort de trois militaires dimanche s'est produit dans l'Etat du Sikkim, situé dans les contreforts de l'Himalaya, à la frontière avec la Chine et le Népal. Ce "gigantesque glissement de terrain, pro-

voqué par de fortes précipitations, a frappé un camp militaire", a indiqué l'armée dans un communiqué.

Des photos publiées par l'armée sur les réseaux sociaux montrent une vaste bande de terre qui s'est détachée d'une colline et a recouvert un bâtiment situé en contrebas.

Les inondations et les

glissements de terrain meurtriers liés à la pluie sont fréquents en Asie du Sud pendant la période de la mousson, mais les experts affirment que le changement climatique en accroît le nombre et la gravité. Les pluies de mousson s'abattent généralement sur une grande partie de l'Inde de juin à septembre.

## NIGERIA

# Le bilan des inondations grimpe à au moins 175 morts

Au moins 175 personnes sont mortes dans les inondations dans la partie centrale du Nigeria, a rapporté le journal The Nation, qui cite un nouveau bilan annoncé par les autorités locales. Un précédent bilan a fait état de 150 morts.

Le président nigérian, Bola Tinubu, a ordonné de mettre en place une cellule de crise.

Des camps de tentes sont installés pour les habitants des zones sinistrées, où ils reçoivent de la nourriture et de l'eau potable. Suite aux inondations, 50 maisons ont été submergées avec leurs habitants. Des opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent. Des pluies torrentielles mercredi soir ont

emporté et submergé des dizaines d'habitats dans la ville de Mokwa et ses environs, située près du fleuve Niger.

Des corps ont été engloutis par le fleuve et charriés plus en aval, a déclaré le porte-parole de l'Agence de gestion des urgences (NEMA) de l'Etat du Niger où est située la ville de Mokwa, Ibrahim Audu Husseini. La NEMA a indiqué que la Croix-Rouge nigériane, des volontaires locaux, l'armée et la police participent tous aux opérations de secours.

Les scientifiques ont averti que le changement climatique alimentait des phénomènes météorologiques plus extrêmes.



## CHINE

# L'activité manufacturière se contracte pour le deuxième mois de suite

L'activité manufacturière s'est contractée en mai pour le deuxième mois consécutif, en dépit de la trêve commerciale conclue entre Pékin et Washington, selon des données officielles publiées samedi. L'indice des directeurs d'achat (PMI), baromètre du monde industriel, s'est établi à 49,5 en mai, selon le Bureau national des statistiques (BNS).

Un indice supérieur à 50 témoigne d'une croissance de l'activité manufacturière et, en deçà, d'une contraction. Le PMI de mai est légèrement supérieur à celui d'avril (49), période où l'activité manufacturière chinoise s'était contractée une première fois après avoir connu en mars son taux de croissance le plus élevé en un an. L'indice PMI non manufacturier, qui mesure l'activité du secteur des services, s'est établi à 50,3, contre 50,4 en avril.

Les Etats-Unis et la Chine sont convenus en mai de suspendre pendant 90 jours les droits de douane qu'ils s'imposaient mutuellement, une désescalade surprise en pleine guerre commerciale obtenue au terme de pourparlers à Genève. Dans le cadre de la trêve commerciale, les deux puissances mondiales se sont mis d'accord pour ramener leurs droits de douane respectivement de 145% à 30% sur les produits chinois et de 125% à 10% sur les produits américains.

## MEXIQUE

# Dix ex-militaires colombiens arrêtés après l'explosion qui a tué six soldats

Dix ex-militaires colombiens ont été arrêtés dans l'ouest du Mexique où sévit un puissant cartel de narcotrafiquants, ont indiqué vendredi l'armée et le gouvernement local, quelques jours après l'explosion d'une mine antipersonnel qui a tué six militaires mexicains. Au total 17 personnes ont été arrêtées, dont 12 de nationalité étrangère, parmi lesquelles 10 sont d'anciens militaires", a indiqué l'armée.

Le gouvernement de l'Etat de Michoacan (ouest) a précisé de son côté que les anciens militaires étaient "de nationalité colombienne". L'explosion mardi d'une mine au passage d'un véhicule blindé de la Garde nationale a tué six militaires, selon un rapport de l'armée. Des avions et hélicoptères militaires avaient été déployés pour secourir les victimes, est-il ajouté. L'arrestation des 17 personnes a été menée dans la zone de Los Reyes, zone frontalière de Michoacan avec l'Etat de Jalisco, où opère l'un des cartels les plus puissants du Mexique, le cartel Jalisco Nouvelle Génération (CJNG).

Outre les 17 personnes arrêtées, l'Armée a saisi 41 explosifs et des fusils d'assaut. La présidente du Mexique, Claudia Sheinbaum, a jugé mercredi "déplorable" la mort des militaires et condamné l'utilisation "d'engins explosifs" contre les forces de sécurité. Plusieurs soldats ont été tués dans des explosions similaires par le passé. En octobre 2023, les autorités du Michoacan avaient déjà annoncé le démantèlement d'une "cellule colombienne" qui s'était spécialisée dans la "fabrication d'explosifs avec des drones". La présence de Colombiens dans les cartels mexicains a augmenté ces dernières années, d'après les autorités et des spécialistes. Le désarmement de la guérilla des Farc en 2017 et la diminution du budget de la défense expliquent cet afflux de mercenaires colombiens, explique le consultant en sécurité David Saucedo. En 2023, des tueurs à gage colombiens ont tué en Equateur le candidat à l'élection présidentielle Fernando Villavicencio. En 2021, des mercenaires colombiens ont assassiné le président haïtien Jovenel Moïse.

**BATNA****2èmes journées de chirurgie ophtalmologique à l'EPH d'Ain Touda**

Le coup d'envoi des 2èmes journées de chirurgie ophtalmologique, au cours desquelles 200 patients de plusieurs communes de la wilaya de Batna seront opérés, a été donné, jeudi, à l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'Ain Touda.

Cette initiative de solidarité, organisée sur 3 jours, profitera à des patients nécessiteux souffrant de la cataracte et du glaucome issus, notamment, des communes d'Ain Touda, de Maâfa, d'Ouled Aouf, de Beni Fedala, de Barika, d'El Djezzar et de Batna, a indiqué le directeur de l'EPH, Noureddine Nafissi.

Le même responsable a affirmé que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de ces journées chirurgicales encadrées par des praticiens spécialisés du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna.

"L'initiative s'inscrit dans le cadre de la formation continue du personnel médical et paramédical exerçant à l'EPH d'Ain Touda qui pourra, ainsi, acquérir de l'expérience et se familiariser avec plusieurs spécialités afin de prendre en charge le plus grand nombre possible de patients de la région et leur épargner le déplacement au CHU", a ajouté M.

Nafissi Il a également fait savoir, dans ce contexte, que les examens médicaux préalablement effectués à la polyclinique d'Ain Touda ont attiré plus de 600 personnes venues de plusieurs communes de la wilaya, avant de souligner que les "cas complexes" seront traités au service spécialisé de chirurgie oculaire du CHU de Batna. Pour rappel, l'EPH d'Ain Touda organise périodiquement, depuis quelques années, des journées chirurgicales dans plusieurs spécialités, permettant de prendre gratuitement en charge des patients aux moyens limités, notamment en matière de malformations congénitales chez l'enfant, de chirurgie générale, de gynécologie-obstétrique et de pose de prothèses de la hanche et du genou.

**AIN DEFLA****Sortie de promotion de diplômés en paramédical à Khemis Miliana**

Une cérémonie de sortie d'une nouvelle promotion de diplômés en paramédical, au titre de l'année pédagogique 2024/2025, de l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSPM) de Khemis Miliana dans la wilaya d'Aïn Defla, a été organisée lundi.

La promotion de cette année compte 290 nouveaux diplômés dans plusieurs spécialités paramédicales, a indiqué à l'APS le directeur de l'INFSPM, Youcef Hadri, en marge d'une cérémonie organisée à la salle des conférences de la commune de Khemis Miliana à l'honneur des nouveaux diplômés.

M. Hadri ajouté que les étudiants de cette promotion ont été formés dans diverses spécialités paramédicales, dont infirmier de santé publique (ISP), manipulateur d'imagerie médicale (MIM), laborantin, assistants sociales et assistants médicaux.

Il a souligné que les diplômés de cette formation exerceront dans 17 wilayas, dont celles du sud du pays, à l'instar de Tamanrasset, In Salah, Illizi et Adrar.

La formation en paramédical est assurée par une équipe d'enseignants "très qualifiés" qui prodiguent une formation de qualité, selon le directeur de l'INFSPM, qui a ajouté que des enseignants universitaires assurent certains modules en sciences humaines et sciences naturelles.

APS

**BATNA****Caravane médicale au profit des moudjahidine et veuves de chouhada malades**

Le coup d'envoi d'une caravane médicale au profit des moudjahidine et veuves de chouhada malades immobilisés a été donné dimanche à Batna à l'initiative du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit en présence de cadres centraux de ce ministère et du wali de Batna, Mohamed Benmalek.



Cette caravane encadrée par des médecins de plusieurs spécialités et des paramédicaux à leur disposition des ambulances équipées effectuera pendant trois jours des visites médicales à domicile au profit de cette catégorie pour s'enquérir de leurs situations sanitaires, selon les explications données à l'occasion.

L'initiative s'inscrit dans le cadre

de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans son volet relatif à la prise en charge sanitaire de la catégorie des moudjahidine et des ayants-droit et des directives du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, a affirmé la directrice locale du secteur, Nawal Boukhobia.

La caravane composée de quatre

groupes se rendra aux 21 daïras de la wilaya, selon la même source qui a précisé que des consultations médicales spécialisées seront assurées à tous les concernés.

Le coup de départ de cette caravane qui touchera l'ensemble des wilayas du pays a été donné à partir de Batna au regard de sa symbolique historique, ont affirmé des cadres du ministère de tutelle.

**EL BAYADH****Jumelage inter-hopitaux: plus de 800 consultations médicales spécialisées réalisées à l'hôpital de Labiodh Sidi Cheikh**

Une équipe médicale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tlemcen a supervisé plus de 800 consultations médicales spécialisées à l'hôpital de la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El Bayadh), dans le cadre d'un programme de jumelage entre hôpitaux, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs de cette opération.

Le directeur de l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Chahid Djermani Mohamed" de

Labiodh Sidi Cheikh, Bouafia Djilali a indiqué, à l'APS, que cette opération, réalisée au cours de cette semaine et clôturée aujourd'hui, a été encadrée par 15 médecins spécialistes du CHU "Damerdjii Tidjani" de Tlemcen.

Elle a permis d'assurer plus de 800 consultations spécialisées, ainsi que quatre interventions chirurgicales en neurochirurgie et en chirurgie orthopédique.

Les consultations ont porté sur sept spécialités, notamment la cardiologie,

la neurologie, l'orthopédie, la rhumatologie, la radiologie, ainsi que la chirurgie buccodentaire.

Cette initiative vise à épargner aux patients les déplacements vers les hôpitaux du nord du pays, selon la même source.

L'occasion a également été saisie pour organiser des formations médicales dans différentes spécialités au profit des personnels médicaux et paramédicaux participants, dans un objectif d'échange et de renforcement

des compétences. Par ailleurs, dans le cadre du jumelage entre l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Mohamed Boudiaf" d'El Bayadh et l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de la même ville, une caravane médicale a été organisée jeudi, dans la commune de Sidi Taïfour.

Elle a mobilisé des médecins dans plusieurs spécialités telles que la chirurgie générale, la pédiatrie, l'hématologie et la chirurgie esthétique.

## PALESTINE

## Ghaza : le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'alourdit à 54.470 martyrs et 124.693 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 54.470 martyrs et 124.693 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 52 martyrs et 503 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 4.201 Palestiniens sont tombés en martyrs et 12.652 autres ont été blessés

depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression gé-

nocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

## Ghaza: 41% des patients atteints de maladies rénales décédés après les frappes sionistes

Plus de 40% des patients atteints d'insuffisance rénale dans la bande de Ghaza sont décédés à la suite des frappes de l'armée d'occupation sioniste visant des hôpitaux et des centres de dialyse, ont indiqué les autorités de Santé du territoire palestinien. "Au moins 41% des patients souffrant d'insuffisance rénale sont morts pendant la guerre, faute d'accès aux établissements médicaux et aux centres de dialyse détruits lors des frappes de l'armée (sioniste)", précise

le communiqué. Les mêmes sources ont souligné que, le 1er juin, des soldats de l'armée sioniste "ont fait exploser le centre de dialyse Noura al-Kaabi", situé dans le nord de la bande de Ghaza.

"Ce centre prenait en charge tous les patients atteints de maladies rénales dans cette zone.

Sa destruction constitue une catastrophe aux conséquences imprévisibles", a ajouté le document.

Les forces d'occupation sionistes

ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 4.149 martyrs et 12.149 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 54.418 martyrs et 124.190 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

## MPOX

## Plus de 17.000 cas recensés en Afrique depuis début 2025 (OMS)

Plus de 17.000 personnes ont contracté la variole du singe (mpox) sur le continent africain, dont plus de 70 sont décédées, depuis le début de l'année en cours, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ajoutant que la République démocratique du Congo (RDC) est le pays le plus touché.

Selon le bulletin d'information de l'OMS, en Afrique, entre le 1er janvier et le 18 mai 2025, 17.193 personnes ont contracté la variole du singe et 72 sont mortes.

Depuis la publication du

précédent bulletin deux semaines auparavant, le nombre de cas a augmenté de 2.435 et le nombre de décès de 5.

En RDC, 8.084 personnes ont contracté la maladie et 22 en sont décédées depuis le début de l'année.

En Ouganda, 4.972 cas ont été enregistrés au cours de cette période, dont 28 décès.

Ce pays connaît "une épidémie majeure de variole, avec environ 200 nouveaux cas confirmés chaque semaine".

Au Burundi, les autorités

signalent actuellement en moyenne moins de 50 nouveaux cas par semaine, contre un pic de 200 précédemment.

La Sierra Leone a connu un pic d'incidence au cours des derniers mois, avec plus de 600 nouveaux cas de variole enregistrés au cours de la semaine dernière, selon le bulletin de l'organisation mondiale.

Du 1er janvier 2022 au 30 avril 2025, l'OMS a reçu des données provenant de 133 pays signalant 142.151 cas de mpox, dont 328 décès.

Un état d'urgence sanitaire mondiale en raison

de la variole du singe était initialement en vigueur de juillet 2022 au 11 mai 2023.

Il a été annulé par la suite, mais le 14 août 2024, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a de nouveau déclaré l'état d'urgence en raison d'une flambée épidémique en Afrique.

Selon l'OMS, le mpox provient du centre et de l'ouest de l'Afrique, à côté des forêts tropicales.

Le premier cas de transmission d'un animal à l'homme a été enregistré en 1970 en République démocratique du Congo.

## CHOLÉRA AU SOUDAN

### Baisse des décès dans l'état de Khartoum après les premières vaccinations

Le ministère de la Santé de l'Etat de Khartoum a rapporté dimanche une baisse continue du nombre de cas et de décès liés à l'épidémie de choléra, quelques jours après le lancement de campagnes de vaccination.

Selon le dernier rapport épidémiologique, 12 décès ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures, contre 16 la veille.

Le nombre de nouveaux cas s'élève à 727, dont 545 patients ont quitté les centres d'isolement après guérison.

Ce ralentissement survient après le déploiement mardi de campagnes de vaccinations dans l'Etat de Khartoum, principal foyer de l'épidémie au Soudan, déchiré par le conflit meurtrier qui oppose depuis avril 2023 les Forces de soutien rapide (FSR) et l'armée soudanaise.

Le conflit, qui a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé 13 millions de personnes, a entraîné l'effondrement du système de santé.

"Le rapport quotidien sur la situation épidémiologique du choléra dans l'Etat de Khartoum a révélé une baisse des décès et des cas pour le quatrième jour consécutif", a déclaré le ministère dans un communiqué.

La semaine dernière, les autorités sanitaires avaient signalé une forte recrudescence de l'épidémie avec 2.729 cas et 172 décès enregistrés en une semaine, dont 90% concentrés dans l'Etat de Khartoum, qui englobe la capitale et ses environs.

"Nous poursuivons nos interventions médicales et préventives jusqu'à atteindre un niveau zéro d'infection", a déclaré le Dr Mohamed El-Tijani, directeur des urgences et épidémies au ministère, évoquant une stratégie plus "offensive" grâce à la multiplication des cliniques mobiles et des équipes de désinfection, notamment à Omdurman, Umbada et Karari, les zones les plus touchées.

Un programme de formation est également en cours pour lancer une campagne de vaccination à Karari, dès l'arrivée des doses prévues dans les prochaines 48 heures.

Selon l'Unicef, l'agence des Nations unies pour l'enfance, plus d'un million d'enfants sont à risque de contracter le choléra dans diverses zones de l'Etat de Khartoum.

Depuis janvier, plus de 7.700 cas, dont 1.000 enfants de moins de cinq ans, et 185 morts y ont été recensés.

La saison des pluies, qui débute en juin, pourrait aggraver la situation sanitaire.

Le choléra se transmet par l'eau ou les aliments contaminés et peut tuer en quelques heures en l'absence de traitement.

## Le choléra a fait 70 morts en deux jours à Khartoum

Une épidémie de choléra a fait 70 morts en deux jours dans la capitale du Soudan, a annoncé jeudi le ministère de la Santé, au moment où Khartoum connaît un effondrement de ses services médicaux.

Dans un communiqué, le ministère comptabilise 942 nouvelles infections et 25 morts pour la journée de mercredi, après 1.177 nouveaux cas et 45 morts mardi.

Mardi, le ministère de la Santé avait signalé une forte recrudescence du choléra, avec 2.729 cas et 172 décès enregistrés en une semaine, l'Etat de Khartoum concentrant 90% des nouvelles infections.

Les autorités soudanaises estiment néanmoins que 89% des patients, placés à l'isolement, sont en cours de rétablissement, tout en s'inquiétant du manque d'accès à de l'eau propre qui favorise l'épidémie.

APS

Mardi 3 juin 2025

# 5 aliments que votre dentiste ne mange pas

Pour éviter les caries et préserver la bonne santé des dents, nous savons qu'il faut éviter les bonbons. Mais certains aliments sont également des ennemis pour vos dents.

## Les muffins, cookies et autres petits gâteaux

Les bactéries présentes dans la bouche transforment tous les sucres en acide. Or, dès que votre salive devient acide, elle dissout le calcium présent dans l'émail dentaire : c'est ce qu'on appelle la déminéralisation. À la longue, vous finissez par perdre un nombre suffisant d'éléments structurants dans vos dents pour qu'il s'y produise... une carie ! C'est pourquoi les bonbons ne sont pas les seuls sucs à bannir de votre alimentation. Mais si vous ne pouvez pas vous empêcher de craquer pour un petit gâteau à l'heure du goûter, buvez ensuite un grand verre d'eau.

## Les sodas

Vous vous dites qu'un soda light, donc sans sucre, ne peut pas être mauvais pour vos dents ? Que nenni ! Un soda reste un soda, donc une boisson dont l'acidité équivaut à celle d'un jus de citron ! Aussi, pour éviter que la boisson ne reste trop longtemps en contact avec l'émail de vos dents, buvez-la avec une paille. Idéalement, il faudrait même boire un verre d'eau tout



## Les fruits séchés

Les fruits séchés sont, certes, d'excellents copeaux-famille, mais ils ont tendance à rester collés sur les dents. Or, dès que

quelque chose colle à vos dents, votre salive n'a plus accès à cette surface pour neutraliser l'acide ou la reminéraliser, et vous perdez du calcium. Si vous devez manger un aliment qui entre dans cette catégorie, brossez-vous les dents après.

## Le pain de mie

Le pain de mie (et les féculents) joue aussi un rôle dans l'apparition des caries. Quand les amidons du pain se mélangent à l'amylase, un enzyme de la salive, il se forme un bain acide qui érode l'émail et rend les dents plus exposées. Par ailleurs, manger du pain trop mou entraîne une perte de densité osseuse au niveau de la mâchoire.

## Le café

Asocié à la caféine, le sucre que vous mettez dans votre café se transforme en véritable agresseur pour l'émail de vos dents car son acidité est renforcée par la caféine. En revanche, le thé, lui, est une boisson excellente pour lutter naturellement contre les caries. La présence d'antioxydants agit efficacement contre la formation de la plaque dentaire et aide à lutter contre les attaques des bactéries.

## Orthodontie : comment limiter les risques de carie

Lorsqu'un enfant doit porter un appareil, les risques de caries augmentent car les bagues favorisent l'accumulation de débris alimentaires. Les conseils d'hygiène du Dr Edith Lejoyeux, de la Fédération française d'orthodontie.

Quel que soit l'âge du patient qui entreprend un traitement d'orthodontie, et quel que soit le type d'appareil (amovible ou fixe), l'hygiène buccale doit être une préoccupation constante. Si l'hygiène est mauvaise ou le brossage insuffisant, il y a risque de voir apparaître sur les dents de petites plaques blanchâtres, qui sont des zones de déminéralisation. Si le processus continue, ces plaques de déminéralisation, indélébiles et disgracieuses, se transforment en caries.



## Frotter les dents et la gencive

Toutefois, si le traitement orthodontique est bien conduit et que les règles d'hygiène sont respectées, il n'y a pas de risque accru de caries. Quelques gestes permettent de limiter les risques :

- Les attaches que les orthodontistes utilisent actuellement sont miniautarisées, ce qui rend le brossage plus facile. Mais il faut penser à frotter non seulement les dents mais aussi la gencive.

- Il faut utiliser une brosse à dents « orthodontique » avec, en plus, des brosettes spéciales interdentaires et surtout faire des détartrages réguliers en cours de traitement.



efficace qu'une brosse à dents manuelle pour éliminer la plaque dentaire et réduire les inflammations des gencives.

## Deux brossages par jour c'est suffisant

Se brosser les dents deux fois par jour seulement : c'est une recommandation de la ministère français pour la santé bucco-dentaire (Ufsbd) dévoilée en exclusivité ce matin sur l'antenne de RTL. Depuis 10 ans, les dentistes ne cessait de répéter qu'il fallait se brosser les dents au moins trois fois par jour pour conserver des dents en bonne santé. Une recommandation suivie par seulement un Français sur quatre. L'Ufsbd a donc décidé de revoir ses préconisations et de les adapter à notre mode de vie : dorénavant, ce sont deux brossages qui sont nécessaires et sont donc recommandés : la plaque dentaire en 12 heures à se former. Mais ne croyez pas vous en tirer à bon compte : un brossage de moins n'est une chose. Mais les dentistes insistent sur la

durée du brossage : celui-ci doit durer au moins 40 secondes, chaque fois, et non 43 et 50 secondes comme c'est le cas aujourd'hui pour la plupart d'entre nous) et chaque soir, il faut compléter le brossage avec un passage de fil dentaire ou un jet d'hydroulseur. Pour remplacer le brossage des dents du midi, peu pratique quand on travaille, l'Ufsbd recommande de mâcher un chewing-gum sans sucre après le repas. Ce geste, associé à une salive plus chargée en bicarbonate de soude, peut aider à combattre les attaques acides des aliments et notamment des fruits. Pour optimiser les deux brossages quotidiens, l'Ufsbd recommande également de passer à la brosse à dents électrique car celle-ci est plus efficace.

## Comment réparer vos gencives abîmées ?

Quand on a un sourire qui découvre beaucoup les dents, l'état des gencives se remarque. Il doit donc être impeccable. Comment faire quand nos gencives sont légèrement abîmées ?

### Gencives : un détartrage approfondi

Des gencives saignent un peu lors des règnes, c'est banal. Mais si cela se produit à chaque brossage et que les gencives restent rouges, c'est une inflammation qui fait le lit pour la maladie. Avec le temps, quelques années après, les gencives se déchaussent.

Si vos gencives sont en permanence rouges et gonflées, le détartrage de base que vous propose votre dentiste ne suffit pas. Un geste plus profond, qui consiste à aller nettoyer sous les gencives, est nécessaire. Prévoir en général deux à quatre séances, sous anesthésie locale.

Avantage : Ce n'est pas une partie de plaisir, mais c'est la seule façon d'assainir des gencives malades qui, plus d'être « voyantes », risquent à terme de ne plus maintenir correctement les dents.

Gencives : quand elles sont rétractées

Les gencives se sont rétractées, elles ne redescendent plus toutes seules. La solution : combler le manque par des lambeaux d'assainissement. Pratiquant sous anesthésie locale, ce geste s'effectue en deux temps : on décolle la gencive, puis on introduit dessous du tissu conjonctif prélevé dans le palais. Les fils sont serrés au bout de huit jours. Il ne faut pas fumer pendant la guérison.

Cette chirurgie n'est possible que sur un terrain sain, ou trois mois après l'élimination de la plaque gingivale par un détartrage profond.

Avantage : Le résultat est esthétique. Un gain de plusieurs millimètres peut être obtenu.

**Souligner le maquillage des lèvres**

Un joli sourire, c'est aussi des lèvres charnues et bien dessinées. Pour les colorer à votre avantage, vous pouvez :

- Ouvrir avec un crayon couleur peau celles qui sont un peu minces.

- Utiliser un gloss léger brillant pour épouser leur volume.

- Eviter le rouge à lèvres brun ou orange si vos dents sont jaunes, ces deux couleurs accentuent ce défaut.

- Préférer un rouge brillant et soutenu pour les faire paraître plus blanches.

**Quand il faut remodeler**

Le brossage trop énergique pendant plusieurs années, avec une brosse trop dure, peut entraîner une rétraction des gencives vers la base des dents.

La solution : un remodelage gingival. Il consiste à découper une bande de gencive et à l'allonger de quelques millimètres. Un geste effectué, sous anesthésie locale, au cas par cas. Mais si la rétraction manque entièrement, aucune technique de greffe n'est possible. Seule solution : utiliser un artifice prothétique pour rendre les dents plus larges.

Intégration de la photo

# Fatigue : et si cela venait de vos dents ?

Avec les milliards de bactéries qu'elle contient, la plaque dentaire ne se contente pas d'abîmer dents et gencives. Elle peut aussi être source de fatigue. Une raison de plus pour l'éliminer régulièrement.

## Attention à la plaque dentaire

Eh, oui, la plaque dentaire peut fatiguer ! D'ailleurs, certains sports effectuent régulièrement des détartrages pour conserver de bonnes performances. «En faisant enlever les milliards de bactéries qui peuvent envahir leur bouche, ils retrouvent des défenses immunitaires plus efficaces, moins concentrées sur une seule partie du corps», explique le Dr Bochin, dentiste.

Naturellement, la plaque dentaire est surtout responsable d'énui au niveau du parodonte, nom donné à l'ensemble des tissus qui soutiennent la dent.

## Éliminer le tarte à la maison

Le tarte, un dépôt incolore et extrêmement collant, se forme nuit et jour à partir de la salive. On en trouve principalement derrière les incisives inférieures, à la sortie des canaux des glandes salivaires sous-maxillaires et sublinguales. Il s'accumule aussi sur les prothèses et les appareils dentaires. Les bactéries fixant le calcium de la salive, il se calcifie peu à peu pour former la plaque dentaire. Différents pigments contenue dans les boissons (thé, café), les aliments (myrtilles) et le tabac (nicotine) peuvent la colorer.



sets interdentaires et bains de bouche sont réservés aux patients qui souffrent de maladies parodontales.

## Attention à vos gencives

Si vos gencives deviennent rouges et gonflées, saignent facilement, vous souffrez de gingivite, une inflammation.

Avant un détartrage chez le dentiste et un déchaussement des dents. Si un curetage des racines en profondeur (surdacéale) est en mesure d'arrêter la progression de la maladie, mais l'os atteint ne repousse pas. Si ce geste chirurgical n'est pas effectué, la dent devra être remplacée. Le brossage peut être complété par l'emploi d'un hydrojus, un jet dentaire qui envoie de l'eau et de l'air entre les dents, sous les gencives (en vente en pharmacie). Bros-

er le maquillage des lèvres

Le brossage quotidien limite la formation du tarte. Mais le chewing-gum sans sucre peut ponctuellement le remplacer. Les poils de la brosse doivent être suffisamment souples pour se plier et atteindre le sillon gingival. Si vous utilisez une brosse électrique, n'appuyez pas trop fort ni trop longtemps : l'émaliage risque de user.

Le brossage peut être complété par l'emploi d'un hydrojus, un jet dentaire qui envoie de l'eau et de l'air entre les dents, sous les gencives (en vente en pharmacie). Bros-

er le maquillage des lèvres

Le brossage trop énergique pendant plusieurs années, avec une brosse trop dure, peut entraîner une rétraction des gencives vers la base des dents.

La solution : un remodelage gingival. Il consiste à découper une bande de gencive et à l'allonger de quelques millimètres. Un geste effectué, sous anesthésie locale, au cas par cas. Mais si la rétraction manque entièrement, aucune technique de greffe n'est possible. Seule solution : utiliser un artifice prothétique pour rendre les dents plus larges.

**Quelques précautions d'usage**

- Avant d'utiliser des kits de blanchissement maison, veillez à ce qu'aucune de vos dents ne soit abîmée ou dévitalisée. Si le produit coule dans une fissure de la dent, cela risque d'être douloureux.
- Après un blanchissement dentaire, veillez à éviter les produits « colorants » comme café, thé, betteraves...
- Si vous ressentez des brûlures aux gencives ou si vous devenez plus sensible aux sensations de chaud/froid, espaciez le traitement.

## Dents : les nouvelles techniques pour un beau sourire

Un sourire plus blanc que celui des stars, ça se travaille ! Heureusement, on est là pour vous donner les dernières techniques en vigueur.

### Les astuces petits prix

Connue depuis depuis longtemps, les dentifrices blanchissants peuvent avoir de minimes effets sur la blanchisseur des dents. Certains peuvent vous faire gagner environ une teinte mais d'autres n'ont que le pouvoir de vous colorer la gencive et donc de faire ressortir la couleur de vos dents. Illusion, quand tu nous bases des dents.

La solution : un remodelage gingival. Il consiste à découper une bande de gencive et à l'allonger de quelques millimètres. Un geste effectué, sous anesthésie locale, au cas par cas. Mais si la rétraction manque entièrement, aucune technique de greffe n'est possible. Seule solution : utiliser un artifice prothétique pour rendre les dents plus larges.

**Pour obtenir les meilleurs résultats, pas de miracle.** C'est chez votre dentiste, que les effets seront les plus probants. Il fera un moulage de vos dents, puis il vous appliquera un pro-



duit blanchissant (peroxyde d'hydrogène) dans cette gouttière. Vous devrez la porter quelques heures ou il accentuera les effets passant au laser sur votre gouttière. Les jours suivants, vous devrez continuer à porter cette gouttière. Un traitement long et surtout très coûteux à réservé si vos dents sont très colorées.

## SAHARA OCCIDENTAL

### Poursuite des condamnations de l'expulsion par le Makhzen de participants à la "Marche de la Liberté"

Des voix continuent à s'élever contre l'expulsion par le Makhzen marocain et l'interdiction d'entrer à Tanger d'une délégation participant à la "Marche de la Liberté", qui a pour objectif de réclamer la libération des prisonniers politiques sahraouis dans les geôles marocaines, sur fond d'appels à faire davantage de pression sur Rabat pour obtenir la libération immédiate de tous les détenus sahraouis.



Dans un communiqué, la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) a exprimé dimanche sa "ferme" condamnation et son rejet "catégorique" de l'expulsion forcée de la délégation de la "Marche de la Liberté", après son arrivée au port de Tanger, y voyant une nouvelle tentative du régime marocain d"étouffer toute voix visant à exprimer sa solidarité avec le peuple sahraoui".

La Ligue a aussi considéré cette action comme une "attaque directe contre les droits de l'homme et la solidarité internationale", et a tenu l'Etat d'occupation marocain pleinement responsable de cette grave violation.

Et de poursuivre: "Avec cette interdiction, les autorités marocaines continuent, pour la septième année consécutive, d'empêcher l'activiste Claude Mangin de rendre visite à son mari détenu, ce qui constitue une grave violation de tous les pactes et accords humanitaires et juridiques".

Il est à noter que cette marche, conduite par Claude Mangin, épouse du prisonnier civil sahraoui Naâma Asfari, membre du

groupe "Gdeim Izik", est partie il y a deux mois de la ville française d'Ivry-sur-Seine et a parcouru plus de 20 villes françaises et espagnoles, dans le cadre d'une campagne internationale de sensibilisation sur le sort des prisonniers politiques sahraouis, qui croupissent dans les prisons marocaines depuis plus de 15 ans, et qui souffrent de négligence médicale, de mauvais traitements et de graves violations de leurs droits fondamentaux.

A cet effet, la LPPS a renouvelé son appel aux organisations internationales, en particulier au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et aux organisations compétentes des Nations unies, "pour qu'elles interviennent d'urgence et fassent pression sur l'Etat d'occupation marocain afin qu'il libère tous les prisonniers politiques sahraouis et qu'il mette fin aux mesures de représailles contre eux et ceux qui sont solidaires d'eux".

De leur côté, les organisateurs de la "Marche pour la Liberté" ont dénoncé dans un communiqué la détention par les autorités marocaines des participants alors qu'ils tentaient d'entrer au Maroc par le

port de Tanger, et ont exhorté toutes les organisations de défense des droits de l'homme en Espagne et dans le monde à exiger de Rabat la libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis.

Dans le communiqué, le comité d'organisation a souligné, par ailleurs, le soutien que la marche a reçu de la part de militants sahraouis et étrangers de plusieurs pays de l'Union européenne, en plus de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme en Espagne et à l'étranger à exiger que le Maroc libère immédiatement tous les prisonniers politiques sahraouis, détenus illégalement "parce que leur seul crime est de défendre pacifiquement le droit légitime du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination".

Lancé le 30 mars dernier, la "Marche de la Liberté" a traversé la France puis l'Espagne et devait arriver à Kénitra, au Maroc, pour réclamer la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles de l'occupant marocain.

A cette fin, a ajouté le communiqué, et pour exiger leur libération, la marche devait atteindre les portes de la prison de Kénitra, notant que "l'expulsion du territoire marocain des quatorze citoyens français et espagnols qui composaient la délégation ne nous a pas surpris, mais elle a

une fois de plus mis en évidence les violations continues des droits de l'homme au Sahara occidental" par l'occupant marocain.

A la lumière de ce qui s'est passé, la "Marche de la Liberté" a exhorté toutes les organisations de défense des droits de l'homme en Espagne et à l'étranger à exiger que le Maroc libère immédiatement tous les prisonniers politiques sahraouis, détenus illégalement "parce que leur seul crime est de défendre pacifiquement le droit légitime du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination".

Le 30 mars dernier, la "Marche de la Liberté" a traversé la France puis l'Espagne et devait arriver à Kénitra, au Maroc, pour réclamer la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles de l'occupant marocain.

A cours de deux mois de mobilisation, la marche a été l'occasion d'exiger du Maroc de "se conformer aux décisions de l'ONU" sur la libération des prisonniers sahraouis, détenus arbitrairement, et sur le droit de visite de Claude Mangin à son mari, Naâma Asfari, condamné à 30 ans de prison en 2013.

## MAROC

### Le MAE britannique met en garde ses ressortissants contre le risque d'attentats terroristes

Le ministère britannique des Affaires étrangères a diffusé un avertissement à l'adresse des Britanniques souhaitant se rendre au Maroc en raison de "la hausse du niveau des menaces sécuritaires", évoquant "la possibilité d'attentats terroristes" ciblant les intérêts du Royaume-Uni dans ce pays.

Le ministère a invité les citoyens britanniques déjà présents sur le territoire marocain à "faire preuve de

prudence" et à "rester sur leurs gardes" durant leur séjour dans ce pays.

Il les a également appelés à "planifier de manière optimale leur voyage vers le Maroc et à contracter une assurance appropriée".

Cette assurance "doit couvrir votre itinéraire, vos activités prévues et vos dépenses en cas d'urgence", souligne le ministère.

L'avertissement appelle les Britan-

niques à éviter les lieux publics où les étrangers ont l'habitude de se regrouper, considérant que ces lieux pourraient représenter des "cibles potentielles pour des attaques terroristes".

Le ministère britannique des Affaires étrangères, qui estime que le Maroc fait face actuellement à des menaces terroristes, exhorte ses ressortissants à "rester constamment vigilants".

## CENTRE DU NIGERIA

### 25 personnes tuées lors d'attaques dimanche soir (autorités locales)

Au moins 25 personnes ont été tuées par des hommes armés dans deux attaques distinctes dimanche soir, dans l'Etat de Benue, dans le centre du Nigeria, ont rapporté lundi les autorités locales.

L'Etat de Benue est le théâtre d'un conflit récurrent entre éleveurs peuls et agriculteurs sédentaires, pour le contrôle des terres et des ressources.

14 personnes sont mortes, certaines ont été blessées" dans le village d'Ankpali, a déclaré Adam Ochega, un responsable du gouvernement local, et au cours de la même soirée, une autre attaque a eu lieu dans le village de Naka, où "11 corps sans vie ont été retrouvés et cinq personnes blessées", a indiqué Ormin Victor, un autre responsable local.

Un porte-parole de la police a confirmé l'attaque à Ankpali, sans fournir de bilan pour le moment.

"Il subsiste encore quelques menaces ici et là", a indiqué Adam Ochega, quelques heures après l'attaque. Le mois dernier, 44 personnes ont été tuées en l'espace de quatre jours dans la même zone. Les motivations de ces violences ne sont pas clairement établies, mais Ormin Victor a imputé ces "attaques coordonnées" à des éleveurs peuls.

Ces derniers affirment également être la cible d'attaques meurtrières menées par des agriculteurs et d'expropriations de terres.

L'Etat de Benue figure parmi les plus touchés par ces conflits entre éleveurs nomades et agriculteurs, ces derniers accusant les bergers de saccager leurs cultures avec leurs troupeaux.

## SOUUDAN

### Les responsables des attaques des infrastructures civiles doivent rendre des comptes (ONU)

Les responsables des attaques contre des civils et des infrastructures civiles au Soudan doivent rendre des comptes, a déclaré lundi Kristine Hambrouck, coordinatrice humanitaire des Nations unies au Soudan, après les attaques contre l'hôpital saoudien d'El Fasher et les locaux du Programme alimentaire mondial (PAM) à El Obeid.

Je suis alarmée par la récente vague d'attaques contre les civils et les infrastructures civiles au Soudan, qui constituent une violation flagrante du droit international humanitaire", a souligné la responsable humanitaire.

"Ceux qui attaquent le personnel humanitaire et les installations doivent rendre des comptes", a insisté la représentante de l'ONU.

Elle a rappelé que le 30 mai, l'hôpital international Eldaman à El Fasher - le centre administratif de l'Etat du Darfour du Nord - a été la cible d'une attaque de drone, qui a tué au moins six agents de santé et en a blessé plus de quinze autres.

La veille, des locaux du PAM à El Obeid, la capitale de l'Etat du Kordofan du Nord, avaient été la cible de bombardements répétés, causant des dommages importants à un centre humanitaire clé".

"Les deux attaques auraient été menées par les Forces de soutien rapide (FSR)", a constaté Mme Hambrouck. La représentante de l'ONU a rappelé que les deux infrastructures civiles attaquées "sont essentielles au maintien de la vie face à une crise humanitaire qui s'aggrave" et que de telles attaques "doivent cesser immédiatement". "J'appelle tous ceux qui participent au conflit à honorer leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et à assurer la protection des civils et des biens civils", a-t-elle souligné.

APS

## PALESTINE

# Guerre génocidaire contre Ghaza: positions occidentales fermes contre l'entité sioniste

Plusieurs régions et municipalités, notamment en Europe, ont rompu leurs relations avec l'entité sioniste, alors que certains pays ont décidé de revoir leur coopération avec l'occupant, en raison de la poursuite de la guerre génocidaire en cours dans la bande de Ghaza.

Après les pays d'Amérique Latine, c'est au tour de l'Europe de dénoncer l'agression de l'armée d'occupation sioniste dans la bande de Ghaza.

Ainsi, la municipalité de Barcelone (Espagne), la région italienne d'Emilie-Romagne (centre-nord) et la région des Pouilles, dans le sud de l'Italie, ont toutes suspendu leurs liens avec l'occupant sioniste en signe d'opposition au génocide perpétré contre les habitants de Ghaza.

La municipalité de Barcelone a rompu vendredi ses relations avec l'entité sioniste et suspendu un accord de jumelage avec elle, dénonçant l'agression génocidaire sioniste menée contre Ghaza depuis octobre 2023.

Le conseil municipal de Barcelone a voté en faveur de la rupture des relations avec l'entité sioniste, suite aux violations graves du droit international et des droits des Palestiniens commises par l'entité sioniste.

La motion, soutenue par le parti socialiste au pouvoir ainsi que par des groupes d'extrême gauche, appelle à la fin de toutes les relations officielles avec l'entité sioniste "jusqu'à ce que le respect du droit international" et les "droits fondamentaux du peuple palestinien" soient rétablis.

Samedi, le président de la région italienne d'Emilie-Romagne a demandé dans un message à tous les dirigeants régionaux d'interrompre "toute forme de relation institutionnelle"

## Agression sioniste : un navire d'aide de la Coalition de la flottille pour la liberté à destination de Ghaza

Un navire de la Coalition de la flottille pour la liberté doit partir dimanche à destination de Ghaza, soumise à un blocus et une sauvage agression sioniste, pour apporter de l'aide humanitaire, a déclaré dimanche un responsable politique italien.

Le navire doit partir du port de Catane, en Sicile, et l'équipage est composé d'une douzaine de personnes, dont Greta Thunberg, la militante écologiste



avec l'entité sioniste en raison des "gravissimes violences en cours dans la bande de Ghaza".

Rappelant aussi que le chef du gouvernement d'occupation sioniste est poursuivi par la Cour pénale internationale (CPI) qui a lancé un mandat d'arrêt contre lui, le président Michele de Pascale, du Parti démocrate (PD, centre-gauche) a invité à cesser tous les rapports avec des représentants de l'entité sioniste sauf s'ils sont "ouvertement et clairement motivés par la volonté d'arrêter le massacre en cours".

Il emboîte ainsi le pas au président des Pouilles, Michele Emiliano, qui avait envoyé jeudi une lettre similaire aux dirigeants de sa région demandant d'interrompre les relations avec les représentants de l'entité sioniste.

Selon un communiqué officiel relayé par l'agence de presse italienne ANSA, Michele Emiliano a appelé "tous les dirigeants et employés de la région, de ses agences et de ses filiales", à rompre tout lien avec les représentants de l'entité sioniste et avec toute personne affiliée à celle-ci, "qui ne manifeste pas clairement et sans équivoque son soutien à toutes les initiatives visant à mettre fin aux massacres à Ghaza".

Le 20 mai, le Royaume-Uni avait annoncé suspendre ses négociations pour un accord de libre-échange avec l'entité sioniste, convoquer l'ambassadrice de cette

dernière à Londres et émettre des sanctions contre des colons extrémistes, en réponse à l'intensification de ses crimes à Ghaza.

Le même jour, l'Union européenne (UE) a annoncé qu'elle allait lancer un réexamen de son accord d'association avec l'entité sioniste.

"Il existe une forte majorité en faveur du réexamen de l'article 2 (sur le respect des droits humains) de notre accord d'association (avec l'entité sioniste)."

Nous allons donc nous lancer dans cet exercice", a déclaré la cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas.

### Les pays d'Amérique Latine, les premiers à entreprendre la démarche

Plus tôt, la semaine dernière, le gouvernement chilien a annoncé le retrait de ses attachés militaires, de défense et de l'air en mission à l'ambassade chilienne auprès de l'entité sioniste.

Cette décision, coordonnée par les ministères chiliens des Affaires étrangères et de la Défense, fait suite à la situation humanitaire extrêmement grave à laquelle est confrontée la population palestinienne dans la bande de Ghaza, en raison de l'agression militaire sauvage et aveugle menée par l'armée sioniste, ainsi que des obstacles persistants à l'acheminement de l'aide humanitaire dans les territoires palestiniens.

De son côté, la Colombie a nommé son premier am-

bassadeur en Palestine en la personne de Jorge Ivan Osipina, ancien maire de la grande ville de Cali et proche du président Gustavo Petro. Ce dernier avait annoncé en mai 2024 la rupture des relations diplomatiques avec l'entité sioniste, qualifiant son gouvernement de "génocidaire" au regard des atrocités commises dans son agression contre la bande de Ghaza.

D'autres pays, tels que la Bolivie, le Honduras, le Nicaragua, le Belize et l'Afrique du Sud ont tous annoncé la rupture des relations avec l'entité sioniste, suite aux violations graves du droit international et des droits des Palestiniens.

Sur le terrain, la bande de Ghaza connaît sa pire situation depuis le début de la guerre génocidaire en octobre 2023, l'entité sioniste utilisant la faim comme arme de guerre.

Dimanche tôt le matin, au moins 35 Palestiniens sont tombés en martyrs et 150 autres ont été blessés quand les forces d'occupation ont tiré à balles réelles depuis leurs véhicules militaires et drones sur des civils alors qu'ils se rendaient à un point de distribution d'aide humanitaire à Al-Mawassi, dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi dimanche à 54.418 martyrs et 124.190 blessés, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

suedoise, a déclaré Marco Grimaldi, chef-adjoint des députés de Alleanza Verdi Sinistra (AVS), un parti de gauche qui a soutenu l'opération d'un point de vue logistique et administratif. La Coalition de la flottille pour la liberté, fondée en 2010, est un mouvement international pacifique de solidarité avec la Palestine, d'une dimension humanitaire, plaidant contre le blocus de la bande de Ghaza imposé par l'entité sioniste. "Nous es-

savons de faire encore plus de bruit" autour de la situation humanitaire à Ghaza, a ajouté M. Grimaldi. L'eurodéputée franco-palestinienne Rima Hassan avait annoncé jeudi qu'elle allait embarquer à bord de ce navire. La mission vise à réaliser "plusieurs objectifs : dénoncer le blocus humanitaire et le génocide en cours, l'impunité (dont bénéficié l'entité sioniste) et sensibiliser l'opinion mondiale et internationale", avait ajouté

Rima Hassan. Début mai, un navire, le "Conscience", avec lequel la Coalition de la flottille pour la liberté espérait récupérer des sympathisants - dont Greta Thunberg - à Malte, puis se rendre à Ghaza, avait été endommagé par des drones sionistes.

La situation humanitaire est désastreuse dans la bande de Ghaza, où "100% de la population" est "menacée de famine", selon l'ONU, en raison du blocus.

## POLOGNE

# Le candidat Karol Nawrocki remporte la présidentielle

Le candidat nationaliste, Karol Nawrocki, a remporté l'élection présidentielle en Pologne face au maire libéral de Varsovie, Rafal Trzaskowski, selon les résultats officiels publiés lundi.

Selon les chiffres de la commission électorale nationale, M. Nawrocki a remporté 50,89% des voix contre 49,11% pour M. Trzaskowski lors du second tour de l'élection tenue dimanche. Le président conservateur sortant, Andrzej Duda, a immédiatement félicité le gagnant.

"Félicitations au vainqueur!", a-t-il écrit sur les réseaux sociaux remerciant les Polonais pour la forte participation qui s'est élevée à 71,63%.

En Pologne, le chef de l'Etat exerce une certaine influence sur la politique étrangère et de défense. Il dispose surtout d'un pouvoir de veto au niveau législatif, qui ne peut être annulé que par une majorité des trois cinquièmes au Parlement - ce dont ne dispose pas le gouvernement en place.

## LIBAN

# Deux martyrs dans des frappes de l'armée sioniste (nouveau bilan)

Le ministère libanais de la Santé a indiqué dans un nouveau bilan que deux personnes étaient tombées en martyrs dimanche dans des frappes de l'armée sioniste dans le sud du Liban.

Selon le ministère de la Santé, "une frappe de drone de l'ennemi" sioniste qui a visé une moto dans la localité d'Arnoune, dans la région de Nabatié, a fait un martyr.

Une autre frappe sur un véhicule a fait un martyr dans la région de Bint Jbeil et une personne a été blessée dans les mêmes circonstances à Beit Lif, dans la même région, a-t-on ajouté.

Malgré le cessez-le-feu, entré en vigueur le 27 novembre, l'armée sioniste continue de bombarder le Liban et occupe cinq positions dans le sud du pays.

Le Liban appelle régulièrement la communauté internationale à faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle cesse ses attaques et se retire de son territoire.

## MEXIQUE

# Début d'une élection unique au monde des juges

Les bureaux de vote ont ouvert dimanche au Mexique pour l'élection sans précédent au monde de tous les juges jusqu'aux neufs membres de la Cour suprême.

Près de 100 millions d'électeurs sont appelés dans les bureaux de vote qui ont ouvert à 08h00 (14h00 GMT) pour désigner 881 juges et magistrats au niveau fédéral, et près de 1.600 dans 19 des 32 Etats.

Cette élection est la colonne vertébrale d'une réforme constitutionnelle du pouvoir judiciaire lancée par la gauche au pouvoir pour lutter contre ce qu'elle appelle "la corruption et les priviléges" du personnel judiciaire, contre l'inefficacité de la justice et contre l'impunité généralisée.

Le Mexique, qui compte près de 130 millions d'habitants, enregistre chaque année 30.000 homicides, ce qui le classe parmi les pays les plus violents du monde. La plupart de ces crimes restent impunis.

APS

## ORAN

**Ouverture du festival "La lecture en fête" avec une forte présence d'enfants**

Les activités de la 11e édition du festival culturel local "La lecture en fête" ont été lancées, dimanche soir à la Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim El Kacem d'Oran, avec une participation remarquable d'enfants.



La cérémonie d'ouverture, qui coïncide avec la Journée mondiale de l'enfance, a rassemblé de nombreux amateurs de lecture, qu'elle soit sur papier ou numérique, ainsi que de nombreux acteurs et activistes du domaine culturel et artistique, en plus d'associations intéressées par la culture et l'enfance. A cette occasion, le commissaire du festival, Djamel Eddine Barka, placé sous la supervision de la direction de la culture et des arts, a souligné le rôle de cette manifestation dans la promotion de la lecture, la création de passerelles de communication entre le jeune lecteur et tous les acteurs du champ culturel, ainsi que l'enracinement de l'amour de la lecture et la mise

en valeur de son importance dans le développement des connaissances des enfants.

Le festival, dont les activités se poursuivront jusqu'au 5 juin, permet selon des spécialistes de l'enfance, de redonner de la valeur au livre papier et de le rendre attrayant pour les enfants à travers divers moyens pédagogiques et scientifiques.

Pour certains parents présents, cet événement culturel constitue une opportunité pour les enfants d'exprimer leurs passions pour la lecture, le qualifiant de "bonne initiative" pour encourager la lecture, notamment chez les plus jeunes.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par des chansons sur

l'enfance interprétées par le groupe vocal "El Amel" rattaché à la Maison de la culture et des arts, une pièce de théâtre de marionnettes "garagouz" intitulée "Les gars pour les gens", écrite et mise en scène par Saïd Missoum, ainsi que d'autres spectacles de magie présentés par Bouabida. Le programme du festival "La lecture en fête" comprend une série d'activités interactives, des expositions de livres, des contes animés, des initiatives pour promouvoir la lecture, des ateliers littéraires portant sur la déclamation, le résumé de contes, la calligraphie arabe, ainsi que des activités de coloriage, de dessin, de bricolage, en plus de spectacles éducatifs et de concours culturels.

## SKIKDA

**Mohamed Djilali Chouchami obtient le 1<sup>er</sup> prix du concours "chevaliers de la poésie populaire"**

Le poète Mohamed Djilali Chouchami de la wilaya d'El-Oued a obtenu le premier prix du concours "chevaliers de la poésie populaire" organisé dans le cadre de la deuxième édition des journées nationales de la poésie populaires clôturées mercredi après-midi à Skikda.

L'artiste a été récompensé pour son poème "L'amour de la patrie", tandis que la seconde place est revenue à Mi-

loud Bekhaoua (Laghout) pour son poème "L'amour de mon pays" et la troisième à Hamza Benbouziane (Biskra) pour son poème "Oui ma patrie".

Initiées par le palais de la culture "Malek Chebel", ces journées ouvertes lundi ont été clôturées par l'adoption d'une série de recommandations appelant à l'officialisation de la manifestation, l'élargissement de la participation aux étudiants

et universitaires et la publication des actes de la rencontre et leur distribution aux bibliothèques pour un plus large impact. Dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de clôture tenue en présence du wali de Skikda, Saïd Akhrouf, le directeur du palais de la culture, Noureddine Boudemagh, a considéré que la manifestation est l'une des plus importantes activités de l'établissement dont l'objectif

est de mettre en valeur l'authenticité et traditions du peuple algérien, raffermir la cohésion nationale, favoriser les échanges entre poètes et préserver la patrimoine oral national.

Cette édition qui a réuni 30 poètes de 22 wilayas du pays a été clôturée par un concert animé par l'artiste Didine Naïli de la wilaya de Djelfa qui a interprété un cocktail de chansons du genre naïli.

## SIDI BEL-ABBÈS

**Clôture de la semaine culturelle de la wilaya d'El-Oued dans une ambiance festive**

Les activités de la semaine culturelle de la wilaya d'El-Oued, organisée dans le cadre des échanges culturels inter-wilayas, ont pris fin ce mercredi soir à Sidi Bel-Abbès dans une ambiance festive, marquée par une forte affluence du public et un riche programme alliant authenticité et créativité.

La cérémonie de clôture a été marquée par des spectacles artistiques et folkloriques mettant en valeur le riche patrimoine culturel de la région de Oued Souf.

Des troupes locales ont présenté des danses traditionnelles sur des airs de musique populaire, en plus de lectures poétiques, et d'un espace dédié à l'artisanat et aux métiers traditionnels.

Les délégations participantes ont été honorées. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la culture de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, Abdellah Ameur Benrahou, a indiqué que cette manifestation culturelle a atteint ses objectifs en renforçant les échanges culturels et en mettant en lumière les spécificités du patrimoine local de la wilaya d'El-Oued.

Il a, au passage, salué la forte interaction du public avec les différentes activités tout au long de la semaine.

Les membres de la délégation culturelle d'El-Oued ont, pour leur part, exprimé leur satisfaction quant à l'accueil chaleureux et à la bonne organisation de l'événement, soulignant l'importance de telles initiatives dans le renforcement des liens culturels entre les wilayas du pays et la transmission du patrimoine aux jeunes générations.

La semaine culturelle a également été marquée par l'organisation d'ateliers artistiques consacrés à la calligraphie arabe, aux contes populaires et aux arts du tissage, ainsi que par des conférences sur l'identité culturelle dans le Sud algérien et des projections de films documentaires sur la vie quotidienne dans la région de Oued Souf.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du programme annuel du ministère de la Culture et des Arts, qui vise à dynamiser la scène culturelle nationale et à promouvoir l'échange et la coopération entre les créateurs à travers les différentes wilayas du pays.

## MASCARA

**Lancement de la 18<sup>ème</sup> édition des Journées nationales de la chanson pour enfants**

Les 18èmes Journées nationales de la chanson pour enfants ont été lancées, lundi à la Maison de la Culture "Abi Rass Ennaceri" de Mascara, sous le slogan : "L'enfance, une vie et un avenir prometteur".

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée à l'initiative de l'établissement culturel précité, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, a été marquée par la présentation de chansons éducatives interprétées par les membres de l'Association des jeunes pour les arts lyriques de la wilaya de Sidi Bel Abbes, suivies de spectacle de magiciens de la troupe de l'artiste Omar Djerour de la wilaya d'El Oued.

A cette occasion, une exposition de livres et de dessins réalisés par les enfants participant à l'atelier d'arts plastiques de la Maison de la Culture a également été inaugurée.

Le programme de cette manifestation, qui se poursuivra quatre jours durant, comprend la présentation de chansons éducatives, culturelles et de sensibilisation interprétées par huit troupes venues des wilayas d'Oran, El Oued, Sidi Bel Abbes, Tipaza, Relizane et Mascara, selon les organisateurs.

Des spectacles de divertissement seront également proposés par les associations "L'Artiste Omar Djerour" d'El Oued et "Activités jeunesse pour le 4<sup>e</sup> art" de Mascara.

Le programme prévoit aussi des opérettes pour enfants produites par l'association "Coulisses" d'Oran, ainsi que la pièce de théâtre "Votre amie Louki" du Théâtre régional Bachir-Zehaf de Mascara.

## OUARGLA

### Forte participation au concours de robotique des jeunes

Le concours "Youth robotics challenge" (challenge de la robotique des jeunes), organisé dimanche à la salle omnisports du pôle sportif Moudjahid Abdelkrim Bouzegue à Ouargla, a enregistré une large participation de jeunes férus de robotique.



Initiée par la Direction de la Jeunesse et des sports (DJS), avec le concours de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya, la compétition a été organisée en deux groupes, dont un composé de 40 éléments adhérents aux maisons de jeunes de la wilaya, se sont mesurés dans des domaines liés au montage et à la manipulation de robots, a expliqué le directeur

de l'ODEJ, Youcef Djoudi.

Ces participants ont bénéficié, trois jours durant (29-31 mai), d'une session de formation tenue à la médiathèque "Chahid Saâd Chaâbani", à la cité En-Nasr à Ouargla, encadrée par des spécialistes en robotique des centres de sciences, technologie, engineering, arts, et m a t h é m a t i q u e s d'Ouargla et d'Alger.

Cette session a profité à la catégorie d'âge des 8-15 ans, leur ayant permis de s'initier aux techniques de montage et de gestion des robots, a indiqué le même responsable.

Le second groupe constitué de jeunes des wilayas d'Alger et Ouargla, avec 15 éléments chacune, se sont mesurés dans les techniques de gestion professionnelle de robotique.

Les vainqueurs de cette compétition pourront prendre part à une compétition internationale sur le thème, prévue en octobre prochain au Panama.

Selon M. Djoudi, cette compétition, première du genre à Ouargla, constituera un préalable à la création de clubs activant dans le domaine de la robotique au niveau des structures de jeunes de la wilaya, en application des orientations du ministère de tutelle.

Cette manifestation scientifique est organisée en coordination avec la ligue de wilaya des activités scientifiques et techniques, avec la contribution des ligues des activités culturelles de la jeunesse, des activités en plein air, des loisirs et des échanges des jeunes et l'association d'information et d'animation des jeunes.

## PUBLICITÉ

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA DE BLIDA  
(NIF: 414024000009118)

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**  
N° 12/2025

La direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Travaux d'aménagement de la micro zone d'activité de la commune de Boufarik

L'appel d'offres est destiné à toutes les entreprises qualifiées et spécialisées comme suit :

Les entreprises doivent être :

- 1) Qualifiées en : Travaux publics comme activité (principale ou secondaire) catégorie Quatre (04) ou plus.
- 2) Ayant déjà réalisé au minimum Un (01) projet de travaux de VRD justifiés par des attestations d'exécution délivrées par des maîtres d'œuvre publics,
- 3) Avoir un chiffre d'affaires : CA  $\geq$  15 000 000,00 DA. (CA : moyenne des chiffres d'affaires des Trois(03) dernières années (2021-2022-2023) justifiés par les bilans visés par les services d'impôt).

NB : Le projet sera attribué au soumissionnaire le moins disant en offre financière aprèsPré-qualification technique

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DUAC de Blida sise Bd DES MARTYRS, OUËLD YAICH Blida.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux orientations du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET

DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BLIDA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 12/2025**

Travaux d'aménagement de la micro zone d'activité de la commune de Boufarik

« SOUMISSION A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un 21 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres (vingt et un 21 jours) augmentée de (quatre-vingt dix 90 jours) conformément à l'article 76 de la loi N°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et à la dispositions de l'article 98 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public à raison par mois.
- Les offres doivent être déposées le vingt et unième 21<sup>ème</sup> jour à compter de la première parution de l'appel d'offre avant 13H30.
- L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en une seule séance le jour de la date de dépôt des offres à 14h00 au niveau de la DUAC. Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit dans la même heure.

La séance d'ouverture des plis est publique, les entreprises soumissionnaires y sont cordialement invitées à participer à cette séance d'ouverture qui se déroulera à la DUAC

## PLATEFORME NUMÉRIQUE

### L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins lance un nouveau service pour soutenir les créateurs



L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a annoncé, dimanche, dans un communiqué, le lancement d'un nouveau service sur sa plateforme numérique, dédié à soutenir les créateurs, des titulaires de droits voisins, des acteurs culturels et des porteurs de projets culturels.

Ce nouveau service numérique vise à "améliorer les prestations et faciliter les modalités et les démarches à suivre permettant d'obtenir ledit soutien, destiné à aider les créateurs, les titulaires de droits voisins, les acteurs culturels, les porteurs de projets dans divers domaines créatifs et artistiques, tels que le cinéma, le théâtre, les arts visuels, la chorégraphie et la musique".

Cela "garantit une réponse rapide, efficace et transparente à leurs demandes". Cet effort, ajoute le communiqué, s'inscrit dans le cadre de "l'encouragement de la créativité et la promotion culturelle et consolide l'engagement de l'ONDA dans le processus de numérisation de ses services". Deux liens (arabe) <https://onda.dz/promotion/email-verification?lang=ar> et (français) <https://onda.dz/promotion/email-verification?lang=fr>, sont mis à la disposition des artistes désireux de s'inscrire à ce nouveau service, conclut le communiqué.

APS

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### WILAYA : BORDJ BOU-ARRERIDJ

#### DAIRA : MEDJANA

#### COMMUNE : THENIET ENNASR

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

N° FISCAL : 098434145068514

ARTICLE D'IMPOSITION : 34140182041

Conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi n°23-12 du 05/08/2023 et de l'article 65 , alinéa 2 du décret présidentiel n° : 15- 247 du 16/09/2015 , portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.

Le président de l'assemblée populaire communale de TENIET ENNASR informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales n° : 03/2025 publié dans les journaux publiés dans les journaux صدى المقرن et DK NEWS le :15/05/2025 portant au sujet :

\* Lot N°01 : Achèvement Aménagement d'école hachani saad

Qu'après étude et évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Nom et adresse de l'entreprise	N° FISCAL	Note offre Technique	Montant de l'offre DA / TTC	Délai d'exécution	Observation
Hammamoui hamimi Entreprise travaux bâtiment dans ses différentes étapes Commune de djafara - bordj bou arreridj	185341500068176	92	8.479.112.89	75 jours	Qualifié techniquement et moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°: 15- 247 du 16/09/2015 , portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le maître de l'ouvrage , peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale , et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public(BOMOP) , si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant .

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillent de l'évaluation de leurs offres techniques et financières ; peuvent se rapprocher de la commission des marchés de la commune au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

# Programme de la soirée

TF1 20:10

*Koh-Lanta Saison 27*

La réunification a totalement rebattue les cartes. Les candidats toujours en lice, après avoir défendu les couleurs de leurs Terres puis celles des Jaunes ou des Rouges, mènent désormais leur aventure individuellement. Les tactiques sont forcément bouleversées. Si certaines complicités nouées auparavant restent d'actualité, d'autres voient le jour. Plus que jamais, les stratégies seront au cœur des débats alors le verdict du conseil se profile. Si certains espèrent tirer profit des alliances, d'autres risquent d'en faire les frais.

france 2 20:10

*Mieux dans ma tête - Parlons santé mentale*

Ce programme, présenté par Faustine Bollaert et Jimmy Mohamed, met en lumière les enjeux transgénérationnels de la santé mentale avec de nombreux éclairages et témoignages permettant d'informer et de sensibiliser à la prévention, à l'accès aux soins et aux thérapies existantes. En plateau, ils recueillent la parole de personnes ayant souffert de troubles psychiques et qui ont réussi à les surmonter et à retrouver un équilibre. En écho à ces témoignages essentiels, des spécialistes donnent des pistes à la portée de tous afin d'améliorer sa santé mentale.

france 3 20:10

*Alex Hugo Saison 9*

Le corps parfaitement conservé d'une jeune femme, Elodie Ménier, est retrouvé dans un glacier, 30 ans après son décès. L'autopsie révèle une blessure mortelle par balle. Sur la victime, Alex Hugo découvre une lettre de son amie Mathilde Laurent, manifestement rédigée à la suite d'une dispute. Celle-ci, devenue inspectrice, débarque pour mener l'enquête, rongée par la culpabilité. Elle connaît le passé écologiste d'Elodie, militante de la région au moment d'être assassinée. Alex et Mathilde doivent collaborer pour comprendre les circonstances de cette mort datant de la fin des années 1990.

CANAL+ 20:06

*Les Barbares*

*Les Barbares* nous plonge au cœur d'une période tumultueuse de l'histoire européenne, alors que la Russie lance une invasion de l'Ukraine en 2022, provoquant une crise humanitaire sans précédent. Des millions de personnes fuient leur pays dans l'espoir de trouver refuge ailleurs. En France, de nombreux villages, comme Paimpont, un petit bourg pittoresque en Bretagne, expriment leur volonté d'accueillir ces réfugiés. Toutefois, face à l'ampleur de la situation, la générosité du pays s'avère rapidement mise à l'épreuve.

M6 20:10

*9-1-1 Saison 8*

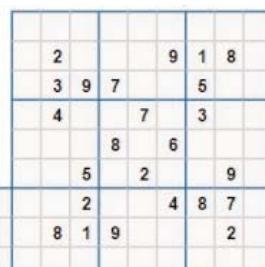
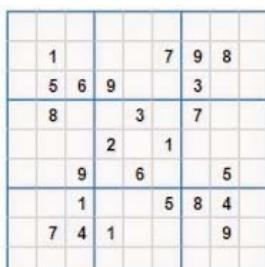
Alma et Bertram Fillcot doivent trouver rapidement une solution pour masquer la disparition de leur voisine, Carol Yost. Leur fille Dee veut, elle, voir à quoi ressemble la femme qui entretient son petit-amis Scooter. Elle l'appelle pour proposer d'aller dîner dans un restaurant. Quant à Catherine, la fille de Carlo, elle cherche par tous les moyens à aider son père à se rétablir et à sortir au plus vite de sa léthargie, face aux manigances de Rita. Les deux femmes ont une franche explication.

## Jeux

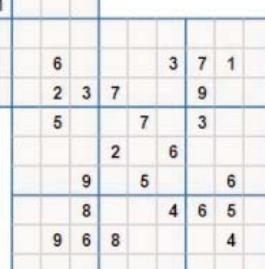
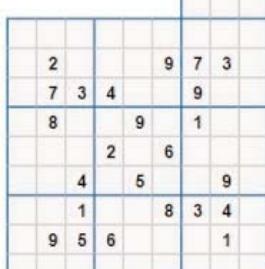
### Samouraï-Sudoku N°2740

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:  
Verticalement:



**Tenreyers**

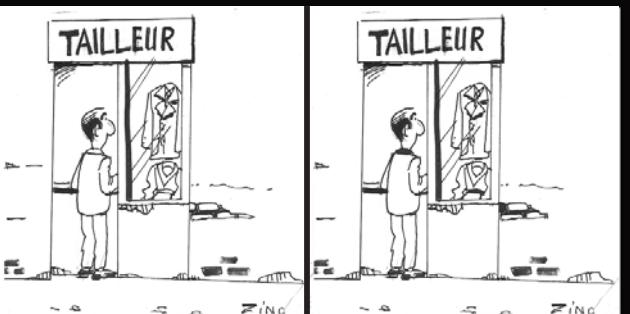
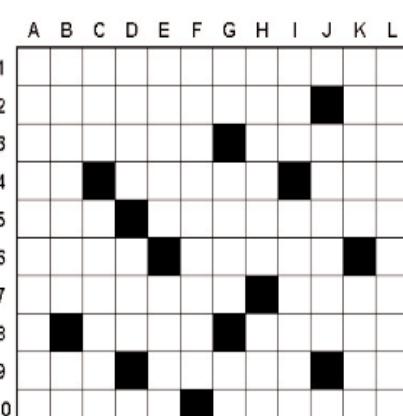


**"Dans "connaître", il y a "naître"."**  
**Victor Hugo**

### Mots croisés N°2740

- 1 - Somnifère  
2 - Vendras - Possible origine de torrent  
3 - Epoque active - Bien préparer sa peau  
4 - Valeur du silence - Partie de course - Recueil amusant  
5 - Reste sans mouvement - Prudents avec le liquide  
6 - Gaz de pub - Affluent du Rhône  
7 - Accord parfait - Coin chauffant  
8 - Allié - Voisin du jéjunum  
9 - Terre à potos - On y trouve un monde fou - Début de décompte  
10 - Palmier à huile - Sorti de la norme

- A - Pas très reluisante  
B - Petit parasite - Pronom pour lui  
C - Chef d'état - Complète  
D - Rapace - Plat vietnamien  
E - Viell esclave - Démérits  
F - Obstinations  
G - Cité de fouilles - Travail de modèle - Pareil en petit  
H - Reconduit - Espoir de naufragé  
I - Baie de Honshu - Transmises par la parole  
J - Cellule sexuée  
K - Déchet à éliminer - Fauve  
L - Métisse



## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1440

amusante	par l'affirmative	poème chanté	jointe	sous-traites immobilisations	passage en altitude	voisin du président
dépendances	cueillir ça et là	repoussé				auteur inconnu
étagage de collections cause		courroux ancestral blonde de pub			largeurs de papier double crochet	
traditionnel		éclaircie			déesse Terre jouet d'enfant	
terminent		débroussailleras		développements sortie de l'œuf	transpires dissimulés	
liquides naturels			aller au tribunal immensité			volailles à engranger
exister		pièce de violon		cardinal clair le matin	vieille pièce tenu sur la langue	
hippiques	à point	éliminées		confiance en l'avenir carburant	baudet	belle façon
lichen grisâtre	Façonnais			grossie	oui du vieux Sud	
répétés				orin de paupière élus municipaux	étinelle	
admirable	installées	ébranlée				sociables
qavroche		do de clé	chaussures d'été reproduire		table de boucher	
éventualité			en ce lieu ville de fouilles		orientée	
séduit		fit faire supports de fleurs		outre-passa limpides	travail postal	
avalée		stands de foire pilastre d'angle		institut de courbes aviation anglaise	cacher	
éclatera				nommé par vote phénomène	étain en équation page de quotidien	
possessif				tantale en chimie	pose un écusson	son nom donne sa forme
			lézardées			

## Solution



## Mots Croisés n°2740



## Grille géante n°1440



## JEUX SCOLAIRES AFRICAINS 2025

### Quelque 3500 athlètes issus de 22 pays, attendus en Algérie (comité d'organisation)

Environ 3500 jeunes écoliers, représentant 22 pays, devraient participer à la première édition des Jeux Scolaires Africains, prévue du 25 juillet au 5 août prochains, dans quatre villes du Nord-Est de l'Algérie, a annoncé lundi le président du Comité d'organisation, Amar Brahmia.

"Suivant nos prévisions, 3500 jeunes athlètes, représentant 22 pays et conduits par près de 1000 encadrants, devraient participer à ces jeux scolaires africains. L'Algérie a pris toutes ses dispositions dans ce sens. Elle est d'ailleurs prête à accueillir jusqu'à 4000 athlètes, en mettant à leurs disposition tous les moyens humains et matériels nécessaires", a-t-il détaillé en conférence de presse, organisée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) à Alger.

Dans le même contexte, M. Brahmia a affirmé avoir discuté avec les Walis des quatre villes qui abriteront ces jeux, Constantine, Annaba, Skikda et Sétif, pour prendre toutes les dispositions organisationnelles nécessaires. "Ils nous ont été très coopératifs et nous ont facilité la tâche, en s'engageant à tout mettre en œuvre pour la réussite de cet événement" a-t-il ajouté. M. Brahmia avait déjà annoncé lors d'une précédente conférence de presse, tenue le 20 mai dernier à Baraki que la

participation à cette première édition des Jeux Scolaires Africains sera gratuite pour l'ensemble des pays qui voudront s'y engager. Sur le plan sportif, Brahmia a expliqué que la compétition sera ouverte aux athlètes nés entre 2008 et 2011, en privilégiant la tranche d'âge des 2008-2009. "J'ai le regret d'annoncer que les épreuves qui ne présentent suffisamment d'engagés devront être annulées, comme stipulé dans les règlements de la Fédération Internationale du Sport Scolaire (FISI) à Alger.

A ce propos, et suivant nos premières estimations, il semblerait que deux épreuves devront être annulées" a-t-il avancé. Ces premiers Jeux Scolaires Africains sont organisés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, sous l'égide de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et en collaboration avec la Fédération Internationale du Sport Scolaire (FISI). Ainsi, outre la gratuité de la participation, l'Algérie étudie



actuellement la possibilité d'affrêter des vols à bas prix, pour permettre aux athlètes les plus démunis de disputer la compétition. Pour rappel, le programme de ces Jeux Scolaires Africains comprendra 25 disciplines variées, allant de l'athlétisme à la natation, en passant par le football, le judo, le taek-

wondo, le skateboard, le beach-volley, ou encore le basketball 3x3.

Pour les sports collectifs, chacune des sept zones de l'ACNOA aura la possibilité de qualifier deux équipes nationales. Au-delà de la compétition, cet événement vise à promouvoir les valeurs éducatives et ci-

toyesques du sport, à révéler les futurs talents du continent, et à renforcer la coopération sportive entre les nations africaines. Cette compétition démontre l'engagement de l'Algérie au développement du sport scolaire et sa capacité à accueillir de grandes manifestations internationales.

### TENNIS - ROLAND-GARROS-2025 Difficile qualification de Swiatek pour les quarts de finale



Méconnaissable dans le premier set, la triple tenant du titre à Roland-Garros Iga Swiatek (5e) a trouvé les ressources dimanche pour renverser Elena Rybakina (11e) 1-6, 6-3, 7-5 et se qualifier pour les quarts de finale.

Servée de trophées depuis son dernier sacre à Roland-Garros il y a un an, la Polonaise de 24 ans passe jusqu'à présent à côté de sa saison sur terre battue, après une sortie humiliante en demi-finale à Madrid (6-1, 6-1) et une élimination dès le troisième tour à Rome, tournois qu'elle avait remportés en 2024. La Varsovienne affrontera au prochain tour Elina Svitolina (14e) qui a renversé dimanche Jasmine Paolini (4e), finaliste à Paris l'an dernier. Concédé 6-1 en 35 minutes, Swiatek a été transparente dans le premier set, breakée deux fois, à l'image de ses derniers matches sur terre battue.

Rybalkina a réussi, elle, à peu près tout ce qu'elle a entrepris, avant de conclure la première manche par un ace. Le deuxième set a commencé sur des bases similaires: Swiatek a été breakée d'entrée sur un jeu blanc mais elle est parvenue à arracher les deux mises en jeu suivantes de la Kazakhe, visiblement assommée par ce renversement. Au bout de l'effort, la N.5 mondiale est parvenue à rebreaker Rybakina pour mener 6-5 et s'offrir le match sur son service en près de 2h30.

### VOLLEY / NATIONALE 1 MESSIEURS/CARRÉ D'AS (1RE JOURNÉE) Le MC Alger domine la JSC Ouled Adouane 3-0

Le MC Alger a battu la JSC Ouled Adouane 3-0 (22-25, 23-25, 22-25) en match comptant pour la première journée du tournoi "Carré d'As" du championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, disputé lundi à la nouvelle Arena de Jijel. Le deuxième match au programme de la journée inaugurale du tournoi, opposera le WA Tlemcen et l'ES Tadjen Janet (18h00). Quatre équipes, le WA

Tlemcen (tenant), la JSC Ouled Adouane, le MC Alger et l'ES Tadjen Janet en découdront durant les trois journées de compétition, pour décrocher une place en finale, programmée le mardi 17 juin à la salle Harcha-Hacène d'Alger. A l'issue du tournoi "Carré d'As", qui se jouera en formule "aller simple", le premier et le deuxième joueront la finale pour le titre de champion d'Algérie de la saison 2024/2025.

#### Programme du tournoi "Carré d'As" à l'Arena de Jijel :

**1ère journée / Lundi 2 juin :**  
JSC Ouled Adouane - MC Alger 0-3 22-25, 23-25, 22-25  
WA Tlemcen - ES Tadjen Janet (18h00)

**2e journée / Mardi 3 juin :**  
MC Alger - ES Tadjen Janet (16h00)  
JSC Ouled Adouane - WA Tlemcen (18h00)

**3e et dernière journée / Mercredi 4 juin :**  
WA Tlemcen - MC Alger (16h00)  
ES Tadjen Janet - JSC Ouled Adouane (18h00)

**Finale :** mardi 17 juin (18h30) à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

### ATHLÉTISME - 4<sup>e</sup> JOURNÉE ELITE & JEUNES TALENTS SPORTIFS Doubles minima pour Belhaddad sur le 3000 mètres des U18

Le jeune coureur algérien Abdelmouez Belhaddad s'est qualifié pour le 3000 mètres des prochains Championnats d'Afrique des moins de dix-huit ans, prévus la mi-juillet prochain au Nigeria, après avoir réalisé un chrono de 54:96" lors de cette même Quatrième Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs, disputée ce week-end dans le stade d'athlétisme de Souk El-Tenine, dans la wilaya de Béjaïa.

Le coureur du club Amel Ras El Oued s'est qualifié par la même occasion pour le 3000 mètres des prochains Championnats Arabes de la spécialité, prévus l'automne prochain en Tunisie. De son côté, le jeune Chakib

Boutebbakh s'est qualifié uniquement pour le 400 mètres/haies des prochains Championnats Arabes, après avoir réalisé un chrono de 54:96" lors de cette même Quatrième Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs à Béjaïa. Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer étaient inscrites au programme de cette compétition, disputée pendant le week-end des 30-31 mai, et qui outre les seniors était ouverte à certaines jeunes catégories, comme les U17, U18 et les U20 (messieurs et dames).

Elle a été marquée par l'établissement de plusieurs nouveaux records, dont les plus importants ont probablement été ceux de Souad Azzi sur le

5000 mètres/marche des seniors (dames), qu'elle a bouclé en 21:46.00, et le record du jeune hurdler Zahr-Eddine Gacemi, sur le 110 mètres/haies des moins de vingt ans, où il a réalisé un chrono de 13:61.

Sociétaire du CR Belouizdad et drivé par le coach Zine-Eddine Nouari, Gacemi a amélioré son propre ancien record, qui était de 13:63,

alors que l'ancien record du 5000 mètres/marche des seniors (dames) était de 22:23.93, et il avait été réalisé le 27 juillet 2022 dans cette même ville de Béjaïa. Mohamed Bouteigua et Walid Touati avaient fait partie des premiers athlètes à avoir tiré leur épingle du jeu dans cette compétition, en réa-

lisant les minima de qualification aux prochains Championnats d'Afrique des moins de vingt ans, au Nigeria. En effet, Bouteigua avait réalisé un chrono de 1:51.41 sur le 800 mètres et Touati 13:96 sur le 110 mètres/haies, se qualifiant ainsi pour la compétition continentale.

Les trois précédentes Journées Elite & Jeunes Talents Sportifs avaient été assez fructueuses, avec la réalisation de certains records nationaux et l'obtention de quelques minima de qualification pour certaines compétitions internationales, et cette quatrième journée l'a été tout autant, au grand bonheur des organisateurs.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR - 24<sup>e</sup> JOURNÉE) CSC-USMK Les Khenchelis en conquérants à Constantine

L'USM Khencela, logée dans la zone de turbulences, se rendra à Constantine pour défier le CSC, mardi au stade Benabdelmalek-Ramdane (17h00), avec comme objectif de décrocher un bon résultat dans sa quête pour le maintien, à l'occasion de la mise à jour de la 24<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.



Auréolé de sa victoire en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), l'USMK (12e, 31 pts), aura à cœur de confirmer son réveil face à une équipe du CSC (9e, 35 pts), qui reste sur trois nuls de suite.

L'enjeu est de taille pour les joueurs de l'entraîneur Hocine Achiou, qui aspirent à mettre à profit ce match en retard, pour

quitter la zone de turbulences et avoir un ascendant psychologique avec leurs concurrents directs pour le maintien.

Avec quatre points d'avance avec le premier relégable, le NC Magra (15e, 27 pts), l'USMK espère faire un pas vers le maintien, d'autant que le calendrier du reste de la saison sera en sa faveur, puisqu'elle jouera en deux fois à la maison, sur les trois dernières journées du championnat.

De son côté, le CSC aborde ce rendez-vous avec l'intention de renouer avec la victoire, et du coup assurer définitivement son maintien, en attendant de soigner son classement lors des trois derniers matchs de l'exercice.

Il s'agit du dernier match de mise à jour de la compétition, avant la reprise du championnat, prévu les 11 et 12 juin, avec le déroulement de la 28<sup>e</sup> journée, marqué par une lutte à

trois pour le titre, entre le leader le MC Alger (1e, 53 pts), la JS Kabylie (2e, 49 pts), et le CR Belouizdad (3e, 48 pts). En bas de tableau, après la relégation

actée de l'US Biskra, le deuxième club relégué en Ligue 2 amateur sera connu au terme d'une lutte acharnée entre pas moins de trois formations.

### Mise à jour (24<sup>e</sup> journée)

**Mardi, 3 juin 2025 :**  
CS Constantine-USM Khencela 17h00

Classement : Pts J

	Pts	J
1). MC Alger	53	27
2). JS Kabylie	49	27
3). CR Belouizdad	48	27
4). ES Sétif	38	27
--). Paradou AC	38	27
6). USM Alger	37	27
7). MC El-Bayadh	36	27
--). JS Saoura	36	27
9). CS Constantine	35	26
10). MC Oran	34	27
11). ASO Chlef	33	27
12). USM Khencela	31	26
13). ES Mostaganem	30	27
--). O.Akbou	30	27
15). NC Magra	27	27
16). US Biskra	20	27 RELÉGUÉ.

## LIGUE 1 MOBILIS La LFP dévoile le programme de la 28<sup>e</sup> journée, USMK-USMA à huis clos

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé le programme de la 28<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 11 et 12 juin. Quatre matchs ouvriront le bal de cette journée, le mercredi 11 juin à 17h00 :

Olympique Akbou-US Biskra, MC Oran-MC El-Bayadh, ASO Chlef-JS Saoura.

L'autre rendez-vous entre l'USM Khencela-USM Alger, prévu également le mercredi 11 juin, se jouera à huis clos, précise l'instance dirigeante de la compétition. Les quatre dernières rencontres de cette journée, se joueront le jeudi 12 juin à 21h00.

Le leader le MC Alger recevra l'un des mal-classés l'ES Mostaganem, alors que son dauphin, la JS Kabylie, accueillera l'ES Sétif.

Au terme de la 27<sup>e</sup> journée, le MCA

caracole en tête avec 53 point, devant la JS Kabylie (49 pts), et le CR Belouizdad (48 pts). La 29<sup>e</sup> journée est programmée les 16 et 17 juin, alors que la 30<sup>e</sup> et dernière journée se jouera les 21 et 22 juin.

### Voici par ailleurs le programme de la 28<sup>e</sup> journée :

#### Mercredi, 11 juin 2025 (17h00) :

Olympique Akbou - US Biskra  
MC Oran - MC El-Bayadh  
ASO Chlef - JS Saoura  
USM Khencela - USM Alger

#### Jeudi, 12 juin 2025 (21h00) :

CS Constantine - CR Belouizdad  
MC Alger - ES Mostaganem  
JS Kabylie - ES Sétif  
Paradou AC - NC Magra.

## DIVISION INTER-RÉGIONS Les onze nouveaux promus officiellement connus (LIRF)

Onze clubs de la Division Régionale de football ont décroché leur accession en Division Inter-Régions à l'issue de l'exercice 2024-2025 et leur montée a été actée par le Bureau Féderal de la Fédération algérienne de football, à l'issue de sa dernière réunion à Oran.

Il s'agit du WB Aïn Bénian (Ligue d'Alger), le Chabab El Milia (Ligue de Constantine), Amel Bir Bouhouche (Ligue d'Annaba), l'Académie de Médéa (Ligue de Blida), Fawz Frenda (Ligue de Saïda), l'Union El Hemassia et l'Union Aflou (Ligue de Ouargla), le Chabab Timimoun et le Club des Jeunes Talents d'El Kheïther (Ligue de Béchar), Union Sidi M'hamed Ben Ali (Ligue d'Oran) et le Chabab Kaïs (Ligue de Batna). Lors de la prochaine saison (2025-2026), ces clubs évolueront dans l'un des six groupes de la Division Inter-Régions, chacun suivant sa localisation géographique.



## SAISON 2025-2026

### Trois clubs accéderont en Ligue 1 et trois seront relégués en Ligue 2 (FAF)

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni samedi à Oran en session ordinaire, a décidé que trois clubs accéderont en Ligue 1 Mobilis et trois seront relégués en Ligue 2 amateur à la fin de la saison 2025-2026, a indiqué un communiqué de l'instance fédérale.

A cet égard, à la fin de la saison 2025-2026, les clubs classés 14e, 15e et 16e de la Ligue 1 professionnelle seront relégués en Ligue 2 amateur, alors que le premier de chaque groupe de la Ligue nationale de football amateur accédera à la Ligue 1, et les deuxièmes et troisièmes de chaque groupe disputeront un tournoi de play-offs d'accès, à l'issue duquel le vainqueur accédera en Ligue 1. Le tournoi play-off se déroulera



comme suit : le deuxième du groupe A affrontera le troisième du groupe B et le deuxième du groupe B affrontera le troisième du groupe A. Les vainqueurs des deux rencontres joueront une finale, à l'issue de laquelle le vainqueur accédera à la Ligue 1, a indiqué

la même source, soulignant que les rencontres du play-off se déroulent sur des terrains neutres avec la présence de la VAR et un arbitrage international. Concernant les Ligues régionales de football de Béchar et de Ouargla, le Bureau fédéral a retenu le principe de réviser,

dans un premier temps, le système des compétitions au niveau des ligues régionales de Béchar et Ouargla.

Cette révision s'articule autour de l'organisation des championnats de wilayas lors d'une première phase, puis de la qualification des meilleurs à une phase de groupes, afin de promouvoir l'excellence, encourager la pratique régulière du football et réduire les distances pour moins de dépenses. Le président de la FAF, Walid Sadi, a réuni le bureau fédéral en session ordinaire, samedi à Oran.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette session, le président de la FAF est revenu sur les différentes actions entreprises par le Bureau fédéral depuis le début de

l'exercice 2025. "L'effort a été axé sur la mobilisation des acteurs du football et la moralisation de la scène footballistique, en commençant par le football professionnel, qui doit observer une ligne de conduite exemplaire sur plusieurs plans, notamment en matière de gouvernement des structures et de formation des jeunes talents, puisqu'il représente la locomotive du football national", a dit Walid Sadi.

Il a également adressé, au nom du Bureau fédéral, ses plus chaleureuses félicitations aux clubs promus en Ligue 1 professionnelle, à savoir le Moustakbel Baladiet Rouissat (MBR) et l'ES Ben Aknoun, et leur souhaite beaucoup de réussite.

APS

## EQUIPE NATIONALE

# Les Verts entament leur préparation pour le Rwanda et la Suède

La sélection algérienne de football a entamé dimanche son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision des deux matchs amicaux programmés le jeudi 5 juin face au Rwanda au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (18h00), puis face à la Suède, le mardi 10 juin au Strawberry Arena de Stockholm (18h00, heure algérienne).

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a dirigé une séance d'entraînement en fin d'après-midi avec un effectif réduit. Le groupe sera au complet ce lundi avec l'arrivée des derniers joueurs, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Le sélectionneur national avait retenu 29 joueurs en vue des deux prochains matchs amicaux, une liste marquée par le retour de plusieurs joueurs ayant manqué les derniers stages des Verts, à l'image de Nabil Bentaleb (LOSC Lille/France), Ramiz Zerrouki et Hadj Moussa

(Feyenoord/Pays-Bas), Baghdad Bounedjah (Al-Shamal SC/Qatar), Houssein Aouar (Al-Ittihad/Arabie Saoudite), Kévin Guittoune (FC Metz/France) et Mohamed-Amine Tougaï (ES Tunis).

Les "Verts" seront privés des services du milieu de terrain de Ceramica Cleopatra (Egypte), Ahmed Kendouci, victime en avril dernier d'une grave blessure au genou.

Ces deux rencontres entrent dans le cadre des préparatifs, en vue de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026 en septembre prochain. Au terme de la 6e journée des



qualifications, disputée en mars dernier, l'Algérie occupe le fauteuil de leader avec 15 points, à trois longueurs de son poursuivant direct, le Mozambique.

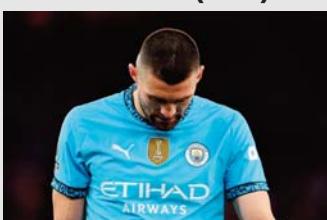
Seul le premier de chaque groupe se qualifie directement pour la phase finale de la Coupe du monde 2026.

Les quatre meilleurs

deuxièmes disputeront un barrage continental puis un autre intercontinental, pour espérer se qualifier.

## COUPE DU MONDE DES CLUBS 2025

### Opéré de la cheville, Kovacic (Manchester City) déclare forfait (club)



Le milieu de terrain croate de Manchester City, Mateo Kovacic, a été opéré d'une blessure à un tendon d'Achille et ratera le Mondial des clubs aux Etats-Unis (14 juin - 13 juillet), a annoncé son club lundi. A 31 ans, l'international a disputé 42 matches cette saison avec les "Sky blues", inscrivant sept buts. "Mateo passera l'été en convalescence et tout le monde au club lui souhaite un prompt rétablissement", poursuit le club anglais. Manchester City, qui sort d'une saison décevante sans le moindre trophée pour la première fois en huit ans, est l'un des 32 clubs retenus pour la nouvelle formule de la Coupe du monde des clubs.

## JUVENTUS TURIN

### Damien Comolli nommé directeur général (club)

Le Français Damien Comolli, ex-président de Toulouse, a été nommé directeur général de la Juventus Turin, a annoncé dimanche le club italien. "La Juventus accueille Damien Comolli, qui rejoindra le club au poste de directeur général le 4 juin 2025 (...).

Damien Comolli sera responsable du pôle Football masculin ainsi que des départements marketing et commercial", a indiqué la Juve dans un communiqué. "Je suis ravi et privilégié de rejoindre un club qui se distingue par son histoire, son identité et sa vision ambitieuse.

Dès le premier jour, je consa-

crai mon expérience à la Juventus avec l'objectif ultime de remporter la victoire, comme la Juventus est censée le faire et comme nos supporters l'attendent à juste titre", a déclaré le dirigeant de 53 ans, cité dans le communiqué du club turinois. Comolli, ancien directeur sportif de l'AS Saint-Etienne, de Liverpool et du Fenerbahçe, avait pris les rênes du Téfécé à l'été 2020 lorsque le club, alors en Ligue 2, avait été racheté par le fonds d'investissement américain RedBird Capital Partners.

Deux ans après, l'équipe toulousaine avait réussi à rallier l'élite qu'elle n'a plus quittée depuis, décrochant en outre un

titre, la Coupe de France en 2023, aux dépens de Nantes en finale (5-1). Cette saison, Toulouse a fini à la dixième place du classement en Ligue 1, en conservant un modèle de recrutement basé sur la data et les statistiques. Comolli débarque dans le club italien le plus prestigieux, fort de 36 titres de champion et de deux Ligue des champions. Mais la "Vieille Dame" sort d'une saison très délicate, terminée péniblement à la 4e place de Serie A, qualificative pour la C1, et marquée par le limogeage de l'entraîneur Thiago Motta, remplacé en mars par Igor Tudor.

APS



## LIGUE 1 MOBILIS (SAISON 2025-2026)

### Les clubs sommés de présenter un budget prévisionnel avant le 30 juin (FAF)

Les clubs de la Ligue 1 professionnelle sont invités à présenter, avant le 30 juin, un budget prévisionnel pour la saison 2025-2026, approuvé et visé par le propriétaire du club, a indiqué un communiqué du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF).

Cette décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral, tenue samedi en session ordinaire à Oran, sous la présidence de Walid Sadi.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette session, le président de la FAF est revenu sur les différentes actions entreprises par le Bureau fédéral depuis le début de l'exercice 2025.

"L'effort a été axé sur la mobilisation des acteurs du football et la moralisation de la scène footballistique, en commençant par le football professionnel, qui doit observer une ligne de conduite exemplaire sur plusieurs plans,

notamment en matière de gouvernance des structures et de formation des jeunes talents, puisqu'il représente la locomotive du football national", a dit Walid Sadi. Il a également adressé, au nom du Bureau fédéral, ses plus chaleureuses félicitations aux clubs promus en Ligue 1 professionnelle, à savoir le Moustakbel Baladiet Roussat (MBR) et l'ES Ben Aknoun, et leur souhaite beaucoup de réussite.

## AUSTRALIE

### Montemurro nommé sélectionneur de l'équipe féminine

Joe Montemurro a été nommé sélectionneur de l'équipe féminine d'Australie lundi, au lendemain de l'annonce de son départ de Lyon. L'entraîneur australien de 55 ans, qui a mené l'OL Lyonnais (ex OL féminin) à son quatrième titre consécutif dans le championnat de France, a

affirmé que devenir sélectionneur des Matildas était pour lui "l'honneur d'une vie".

Les Australiennes avaient soulevé la ferveur populaire lors de leur parcours jusqu'en demi-finales du Mondial 2023 à domicile, mais leur échec aux Jeux olympiques de

Paris l'été dernier avait coûté son poste à leur entraîneur Tony Gustavsson. Les Matildas étaient depuis sans sélectionneur officiel et Montemurro était pressenti pour prendre le poste.

Il a remporté des titres ces dix dernières années avec les équipes fémi-

nines de Lyon (France), de la Juventus Turin (Italie), d'Arsenal (Angleterre) et de Melbourne City (Australie), et devra mener les Matildas lors de la Coupe d'Asie des Nations organisée l'an prochain en Australie puis lors des qualifications au Mondial 2027.

## LAZIO SARRI FAIT SON RETOUR

Comme attendu après le licenciement de Marco Baroni, la Lazio Rome a décidé de faire à nouveau confiance à Maurizio Sarri. Après un premier passage sur le banc romain de 2021 à 2024, le technicien italien a officiellement signé un contrat jusqu'en juin 2027, avec une année supplémentaire en option, avec le 7e de Serie A ce lundi.

## REAL MADRID

# LA DÉFENSE, ALONSO VA DÉFIER SES STARS

Adepte du 3-4-3 (ou 3-4-2-1) au Bayer Leverkusen, l'entraîneur Xabi Alonso va revoir ses plans sur le banc du Real Madrid. Selon les informations du quotidien madrilène Marca, le technicien espagnol a pris la décision d'évoluer en 4-3-3 chez les Merengue. Pourquoi ce choix ? Car l'ex-milieu de terrain considère qu'il ne dispose pas d'un effectif adapté pour imposer son ancien système, notamment en défense centrale.

Par contre, dans cette configuration, le coach madrilène estime qu'il va avoir besoin d'une implication défensive totale de la part de ses trois attaquants. Ainsi, Alonso a d'ores et déjà prévu de discuter avec l'ailier Vinicius Junior pour lui demander des sacrifices plus importants sur le plan défensif. On peut imaginer qu'une discussion similaire va se produire avec Kylian Mbappé.

## SANTOS EXPULSÉ, NEYMAR SE PLAINT DES ARBITRES

Lors de la défaite de Santos face à Botafogo (0-1) ce lundi en championnat, l'attaquant Neymar (33 ans) a été expulsé à la 76e minute pour un second carton jaune après une main volontaire afin d'essayer de marquer. Sur les réseaux sociaux, l'international brésilien a tout de même poussé un coup de gueule par rapport au niveau des arbitres.

"Le second carton jaune est cohérent, mais l'arbitre se moque de moi avec le premier. J'ai commis une seule faute et j'ai reçu un jaune immédiatement. Il y a vraiment de mauvais arbitres, bon sang. Ce n'est que mon avis. S'il vous plaît, ne me punissez plus", a soufflé l'ancien Parisien.

Au passage, Neymar a également présenté ses excuses en prenant la responsabilité de ce revers.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**  
Directeur général  
**Benzine Lamine**  
Gérant  
**Faycal Laouar**  
Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

## BELGIQUE COURTOIS DÉCLARE FORFAIT

Mauvaise nouvelle pour la Belgique, et peut-être pour le Real Madrid, le gardien Thibaut Courtois (32 ans, 103 sélections) a rejoint l'infirmière pour une sacroiliite, une inflammation causant des douleurs dans le bas du dos. Comme l'ont annoncé les Diables Rouges, l'ancien de Chelsea a donc été contraint de déclarer forfait pour les deux matchs de qualification au Mondial 2026 face à la Macédoine du Nord (6 juin) et le Pays de Galles (9 juin). En fonction de l'évolution de sa blessure, il pourrait également avoir à faire une croix sur la Coupe du monde des clubs, qui se tiendra du 15 juillet au 13 juillet.

## LIVERPOOL KELLEHER VA ÊTRE VENDU 21,3 M€

Doubleur d'Alisson à Liverpool, le gardien Caoimhin Kelleher (26 ans, 20 matchs toutes compétitions cette saison) va représenter une belle vente pour le champion d'Angleterre sur ce mercato d'été. Selon Sky Sports, les Reds vont céder l'international irlandais à Brentford pour 21,3 millions d'euros (bonus compris).

Chez les Bees, Kelleher va avoir sa chance comme numéro 1 en prenant la succession de Mark Flecken (31 ans, 37 matchs en Premier League cette saison), sur le départ pour le Bayer Leverkusen contre un chèque estimé à 13 millions d'euros. Pour rappel, à Liverpool, il devrait y avoir une grosse concurrence entre Alisson et Giorgi Mamardashvili pour le rôle de titulaire lors de la saison 2025-2026.

## WIRTZ, L'OFFRE À 130 M€ REFUSÉE

Comme nous vous l'indiquions vendredi (voir ici), Liverpool a augmenté son offre à 130 millions d'euros pour le milieu offensif Florian Wirtz (22 ans, 45 matchs et 16 buts toutes compétitions cette saison), déterminé à quitter le Bayer Leverkusen pour rejoindre les Reds cet été. Mais la formation allemande a, comme attendu, refusé cette proposition, selon les informations de Bild.

Le vice-champion d'Allemagne continue de réclamer 150 millions d'euros pour céder sa pépite, et les négociations se poursuivent. Les deux équipes espèrent un dénouement rapide et l'affaire devrait donc vite se conclure.

RÉDACTION ADMINISTRATION  
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »  
FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /  
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## **113<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL L'Algérie prend la présidence de la Commission de l'application des normes internationales du travail**

L'Algérie a pris lundi la présidence de la Commission de l'application des normes internationales du travail (CAN), dans le cadre des travaux de la 113<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du travail, qui se tient à Genève du 2 au 12 juin.

L'élection de l'Algérie à la présidence de cette commission prestigieuse reflète la confiance et la reconnaissance dont elle jouit auprès des membres de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des partenaires sociaux, grâce à son engagement constructif dans les différentes dynamiques de l'organisation, ainsi qu'à son expérience pionnière en matière de protection sociale, de renforcement du dialogue social et de défense des droits des travailleurs.

Pendant son mandat, l'Algérie aura la responsabilité de conduire les travaux de cette instance essentielle, qui constitue la pierre angulaire du système de contrôle de l'OIT.

La commission examinera plusieurs rapports importants, notamment le rapport général de la commission, le rapport du Comité d'experts sur l'application des conventions et recommandations, ainsi que le rapport du Comité de la liberté syndicale.

Dans son allocution d'ouverture, le président de la

commission a salué l'expérience positive de l'Algérie dans ses interactions avec les organes de contrôle de l'OIT, en particulier à travers la soumission de rapports sur l'application des conventions ratifiées, lesquels sont examinés par le Comité d'experts chargé d'évaluer la conformité des législations et des pratiques nationales avec les normes internationales du travail.

A la suite de cette coopération constructive, l'Algérie a engagé des réformes visant à aligner sa législation nationale sur les normes contenues dans les conventions internationales, illustrant ainsi sa ferme volonté de promouvoir et de renforcer les droits des travailleurs.

En assumant la présidence de la Commission de l'application des normes internationales du travail, l'Algérie réaffirme son engagement inébranlable à poursuivre ses efforts en faveur de la promotion du travail décent, de la justice sociale et de la défense des droits des travailleurs, en parfaite cohérence avec les objectifs de l'Organisation internationale du travail.

## **COOPÉRATION ENTRE ALGER ET ABUJA Une délégation nigériane en visite à Boumerdès**

Une délégation de cadres de l'Institut nigérien d'études politiques et stratégiques a effectué dimanche une visite à Boumerdès dans le cadre du renforcement des relations de coopération bilatérale et d'échange d'expériences entre Alger et Abuja.

La délégation nigériane a visité, au terme d'un séjour de quelques jours en Algérie, plusieurs infrastructures économiques et projets de pêche et d'aquaculture à Boumerdès, dans le but de s'enquérir de l'expérience algérienne dans divers domaines dans le cadre de l'échange d'expertises et du renforcement de la coopération bilatérale.

A son arrivée à Boumerdès, un exposé détaillé sur la situation du secteur de la pêche et de l'aquaculture et sur les opportunités de partenariat, d'échange d'expériences

entre les deux pays dans ce domaine, a été présenté à la délégation. Au port maritime de zemmouri (est), les cadres nigérians se sont rendus à une ferme privée spécialisée dans l'aquaculture en cages flottantes, mise en service ces dernières années.

Sur place, un exposé sur le secteur de l'aquaculture à Boumerdès a été présenté aux membres de la délégation nigériane qui ont exprimé leur intérêt pour ces projets et la possibilité de développer des partenariats et une coopération durables dans ce domaine. Par la suite, la délégation s'est rendue à "Corinave", une entreprise privée de construction et de maintenance navale, leader national dans le domaine depuis des années, où elle a visité les ateliers de fabrication des navires de 35 mètres destinés à la

pêche au thon en haute mer. La délégation nigériane a également visité une pépinière d'une superficie de 8.000 mètres carrés et d'une capacité de production de 300.000 plants de différentes espèces et variétés.

Dans la commune de Ras Djinet (Est), les cadres nigérians se sont dits impressionnés par l'usine de dessalement d'eau de mer, mise en service récemment.

La capacité de production de cette usine qui alimente en eau potable la wilaya de Boumerdès et des wilayas limitrophes, est de 300.000 m<sup>3</sup>/jour. La visite de la délégation nigériane à Boumerdès s'inscrit dans un programme entamé lundi dans plusieurs wilayas et qui s'est achevé dimanche par la visite de divers sites et installations dans plusieurs wilayas.

## **MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS Dépôt du dossier des itinéraires culturels des mausolées funéraires et tombes numides auprès de l'UNESCO (Ministre)**

Le ministre de la Culture et des Arts, Zohair Bellalou, a annoncé, lundi à Aïn Temouchent, que le dossier des itinéraires culturels des mausolées funéraires et tombes numides présents à l'échelle nationale a été officiellement déposé auprès de l'UNESCO pour inscription. "La wilaya d'Aïn Temouchent est concernée par ce dossier à travers le mausolée du roi Syphax", a souligné le ministre, lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, précisant que la région dispose d'atouts patrimoniaux et archéologiques qui en font une destination de choix pour les chercheurs en archéologie.

M. Bellalou a également annoncé qu'il va du potentiel culturel et patrimonial de la wilaya, un atelier national sera organisé, "avant la fin de l'année en cours", pour valoriser l'ensemble des éléments culturels et en faire des ressources profitables au développement culturel et touristique de la région.

Il a réaffirmé l'engagement du ministère de la Culture et des Arts à soutenir les manifestations organisées à Aïn Temouchent, notamment le Festival national des marionnettes "Garagouz", le Festival de développement des instruments de musique en cuivre, propres à la région, ainsi que les Journées du théâtre pour la jeunesse, prévues, également avant la fin de l'année.

Lors de sa visite au siège de la commune d'Aïn Temouchent, le ministre a instruit à l'effet d'oeuvrer d'envoyer des experts du Musée national des beaux-arts afin d'évaluer du bâtiment dans son volet architectural notamment et étudier la possibilité d'inscrire un projet de réhabilitation de ce bâtiment.

Au musée public "Kada Berrahou", au chef lieu de wilaya, M. Bellalou a visité une exposition retraçant les différentes étapes historiques du parcours de l'Emir Abdelkader et a inspecté les différents pavillons du musée, qui abrite des objets archéologiques remontant à des périodes géologiques anciennes jusqu'à la préhis-

toire. A l'occasion, il a supervisé la cérémonie de distribution de 3.600 livres au profit de trois communes, trois établissements hospitaliers publics, des établissements pénitenciers, ainsi que des établissements relevant du secteur de l'action sociale.

Le ministre a procédé également à l'inauguration de la salle de cinéma "Fellaouen", à Aïn Temouchent qui avait bénéficié d'un projet de réhabilitation avant de donner le coup d'envoi des Journées Syphax du film documentaire, un événement de deux jours, avec au programme la projection de 12 documentaires en présence de nombreux réalisateurs algériens.

In situ, le ministre a précisé que la réouverture de cette salle de cinéma, dotée d'équipements modernes et qui constitue la deuxième du genre dans la wilaya, s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant le développement d'une industrie cinématographique nationale. M. Bellalou a également inspecté les travaux d'aménagement de l'annexe de la maison de la Culture "Aissa Messaoudi", visitant plusieurs ateliers artistiques avant de présider la cérémonie de signature de conventions d'appui public entre le ministère et la wilaya pour l'année en cours, en vertu desquelles 11 projets culturels associatifs seront financés pour dynamiser l'environnement culturel durant la période estivale.

À la commune Emir Abdelkader, le ministre a visité le monument commémoratif du traité de Tafna, où il a reçu une présentation sur le projet d'aménagement de ce site de 7.500 m<sup>2</sup>, comprenant des espaces de détente et un pôle commercial financé sur budget de la commune. Par ailleurs, au site archéologique Syphax (commune de l'Emir Abdelkader), une étude du plan de protection des deux sites archéologiques – le mausolée royal de Syphax et le site de Siga – a été présentée au ministre par un bureau d'études spécialisé.

## **PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE Le président de la République reçoit l'ambassadeur de la République du Chili**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, l'ambassadeur de la République du Chili, M. Francisco Javier Berguno Hurtado, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

## **Le président de la République reçoit le PDG de CMA CGM**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le PDG de la Compagnie maritime d'affrètement-Compagnie générale maritime (CMA CGM), M. Rodolphe Saadé, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre des Transports, M. Saïd Sayoud.

## **Chargés par le président de la République, les ministres de la Santé et du Travail entament une visite officielle en Slovénie**

Chargés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Faycal Bentaleb, entament, lundi, une visite officielle de quatre (4) jours en République de Slovénie.

"Cette démarche intervient suite à la visite d'Etat effectuée en Slovénie, en mai dernier, par le président de la République, laquelle a été couronnée par la signature de plusieurs accords de coopération dans des domaines vitaux d'intérêt commun", précisent les ministères de la Santé et du Travail dans un communiqué conjoint.

Les deux ministres tiendront une série de rencontres et d'entretiens avec leurs homologues slovènes, dans le but de renforcer la coopération bilatérale et d'échanger les expertises et les expériences dans les domaines de la santé, du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, ajoute le communiqué.

La délégation ministérielle algérienne visitera, à cette occasion, des établissements de santé et des sociétés spécialisées dans la fabrication de prothèses, afin de prendre connaissance de leur expérience et de tirer parti de l'expertise avancée de la Slovénie dans ce domaine.

"Le projet de programme de réhabilitation sanitaire des enfants et adolescents palestiniens victimes de la guerre contre Ghaza devrait constituer l'un des principaux axes inscrits à l'ordre du jour de la visite, d'autant plus que cette initiative humanitaire fait suite aux précédentes démarches ayant permis la prise en charge d'enfants palestiniens affectés par l'agression contre Ghaza", selon la même source.

Cette visite traduit également l'engagement constant de l'Algérie en faveur d'une diplomatie de solidarité active, fondée sur les principes de fraternité et de coopération et oeuvrant au renforcement des partenariats constructifs avec les pays amis, au service des causes humanitaires justes, en tête desquelles la cause palestinienne, conclut le communiqué.

## **Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République dominicaine**

Le gouvernement de la République dominicaine a donné son agrément à la nomination de M. Farouk Benmokhtar, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République dominicaine avec résidence à Caracas, indique, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.